

LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

Télé du futur, hot spots publics... Fracture numérique : la Vendée prend les devants



Il y a eu l'an dernier le plan départemental haut débit. Pour aller encore plus loin, la Vendée se dote dans les prochains mois de hot spots publics, installés dans 70 sites du département. Grâce à eux, les particuliers pourront se connecter au net et à leurs messageries, via leurs ordinateurs portables, sans avoir besoin d'une connexion câblée. Une nouvelle prouesse technologique

qui va contribuer à renforcer encore l'attractivité de la Vendée, département qui connaît une forte progression de ses visiteurs de passage, qu'ils soient touristes ou entrepreneurs. Mais pour achever totalement le désenclavement numérique vendéen, il reste un dossier de poids à résoudre : celui de la TNT, dont 200 000 habitants sont pour l'instant encore privés. Grâce à l'in-

sistance du Conseil Général, le Gouvernement s'est engagé à hâter au plus vite la réduction de cette fracture numérique. Ainsi, les Vendéens pourront dans quelques mois avoir accès au bouquet des chaînes de la TNT via le satellite, sans avoir à payer d'abonnement. En attendant l'installation d'un relais à La Roche, prévu entre 2009 et 2011.

À LIRE

- 70 hot spots publics installés dans les sites vendéens
- La TNT accessible à tous dans les prochains mois via le satellite

- AMP : un leader vendéen dans le secteur de l'audiovisuel et des nouvelles technologies
- Faire ses courses sur le net

Dossier pages 6-7

- Locweb : quand les NTIC révolutionnent l'allocation
- Philippe de Villiers : « Nous avons réussi notre désenclavement numérique »

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE [Pages 2-3](#)

À DÉCOUVRIR [Pages 4-5](#)

DOSSIER [Pages 6-7](#)

LE FAIT DE LA QUINZAINE [Page 8](#)

AU QUOTIDIEN [Page 9](#)

SORTIR EN VENDÉE [Pages 10-11](#)

ÉVÉNEMENT [Page 12](#)



[Page 2](#)

Gendarmerie nationale Des réservistes en renfort de l'active



Pour renforcer ses effectifs lors de missions de prévention ou de maintien de l'ordre, la Gendarmerie Nationale fait appel à ses réservistes. En Vendée, ils sont plusieurs dizaines à donner de leur temps pour participer à la défense de la nation et à la sécurité de leur département. Étudiants, ouvriers, chômeurs ou cadre, tous ont le sens du devoir et l'amour du service.

[Page 3](#)

Vendée Réussite Scolaire Apprendre à travailler

Vendée Réussite Scolaire est un programme qui permet aux élèves de CP et CE1 d'acquérir les bons réflexes pour travailler et les savoirs fondamentaux du primaire. Deux soirs par semaine un groupe de cinq élèves de l'école des Crayons de Soleil de Mouilleron-le-Captif profite de cette aide au travail personnel.



[Page 4](#)

Baie de l'Aiguillon L'escale préférée des Oies cendrées



La Baie de l'Aiguillon, réserve naturelle depuis 1996, est une aire de repos prisée par 80 000 oiseaux qui trouvent notamment sur cette étendue de 5 000 hectares de quoi se nourrir tout au long de l'année. Si l'Oie cendrée en particulier mais aussi la Barge à queue noire ou la Bernache cravant choisissent d'y faire escale ou de s'y poser durant l'hiver, c'est pour plus d'une raison. Rencontre avec un ornithologue de cœur qui nous parle des changements de comportement des oiseaux migrateurs.

[Page 5](#)

Historial de la Vendée Gros plan sur les donateurs

Les milliers de pièces exposées à l'Historial de la Vendée proviennent, pour certaines, de Vendéens qui ont souhaité confier au musée un peu de leur patrimoine familial. Camille Mulot a ainsi fait don d'une hache datant du Néolithique, trouvée en 1844 par son arrière grand-père.



[Page 8](#)

Baptême du CHATELET Un nouveau catamaran pour les Islais



Le CHATELET est arrivé ! Depuis le 7 décembre dernier, le CHATELET assure les liaisons maritimes entre le continent et l'île d'Yeu, aux côtés de son «sister ship» le PONT d'YEU. Zoom sur ce dernier-né de la flotte du département.

[Page 9](#)

Transports scolaires Pour voyager tranquille

Le transport scolaire en car est le moyen le plus sûr pour les élèves de se rendre dans leur établissement. Plusieurs mesures viennent d'être prises par le Conseil Général pour y assurer une sécurité maximale.



DÉFENSE NATIONALE - Groupement de Gendarmerie de la Vendée

Des réservistes en soutien des militaires d'active

Servir et défendre la nation : c'est le credo des réservistes qui en Vendée, viennent renforcer les effectifs de la gendarmerie nationale. Étudiants, salariés ou retraités, ils donnent en moyenne 30 jours par an de leur temps, pour des opérations diverses.

Jeudi 7 décembre. Début de soirée à La Chapelle-Achard. À un carrefour, une vingtaine de gendarmes prend position pour une série de contrôles routiers sous l'autorité du Chef d'escadron Yvan Carbonnelle, commandant la compagnie des Sables-d'Olonne. Parmi eux, quelques réservistes, que rien ne distingue des gendarmes d'active si ce n'est leur chasuble orange. Il y a des étudiants, des ouvriers, des banquiers, des retraités de l'arme. Tous ont choisi de donner de leur temps en plus de leur activité professionnelle normale. Ce qui les motive à passer une partie de la nuit dehors en plein hiver, ou à arpenter les plages la journée, l'été ? Servir. « Leur présence est capitale pour nous, explique le Chef d'escadron Carbonnelle. Ils nous renforcent lors des opérations, comme ce soir, et nous aident à maintenir la présence de l'armée dans les villages. » En moyenne, chaque année, les réservistes de la gendarmerie servent pendant 30 jours, mais cette durée est variable. Leur apport est capital

l'été, parce que l'afflux des touristes est toujours accompagné d'une délinquance supplémentaire. « De plus, continue le capitaine, ces Vendéens qui nous rejoignent s'approprient leur territoire, se rendent utiles et renforcent leur sentiment d'appartenance à la nation. » Un discours relayé par Cédric, ancien militaire entré il y a quatre ans dans la réserve qui, entre deux contrôles de véhicules, avoue avoir eu envie de rester dans le milieu pour contribuer à la défense de son pays. « Ça me permet aussi de m'évader de mon milieu civil. »

Prendre du temps pour être utile

Jacques, lui, est à la retraite. Il a passé 36 ans de sa vie dans la maison, et c'est tout naturellement qu'il a rejoint la réserve quand l'heure de la retraite a sonné. « Je voulais rester en contact avec le milieu de la gendarmerie, continuer à servir. » Avec les plus jeunes, il a presque un rôle de formateur. « Le plus expérimenté forme le moins expérimenté », sourit le capitaine. Guillaume, lui, travaille dans la banque. Ce qui l'a séduit dans la réserve, découverte à l'occasion de la journée d'appel, c'est le sérieux du métier, la reconnaissance de l'uniforme. « Participer à la défense de son pays n'est pas ringard du tout. Nous sommes là pour protéger les Vendéens. » Dans l'esprit, un réserviste de gendarmerie s'apparente



Les réservistes, un renfort pour les gendarmes.

aux pompiers volontaires : il s'agit de prendre sur son temps pour se rendre utile. Chaque été, les compagnies vendéennes sont ainsi renforcées de 130 à 140 éléments, animés par la même volonté. Au sein de l'arme, leur présence est appréciée : ils permettent de soulager les troupes et de maintenir une présence régulière auprès de leurs concitoyens. « Bien entendu, ils n'ont pas les mêmes prérogatives juridiques que les gendarmes d'active, reprend Yvan Carbonnelle. Ils sont donc toujours accompagnés par un agent de police judiciaire. Cela dit, sur

le terrain, ils font le même travail que tout le monde, et quand ça dégénère, ce qui peut arriver, ils sont en première ligne comme nous. » Pour preuve, les gendarmes de réserve sont équipés d'un gilet pare-balles et sont armés. Rien ne les différencie, aux yeux du profane, des militaires professionnels. Une fois la mission terminée, ils replient leur uniforme et reprendront le vie civile. Avec, au fond d'eux, le sentiment du devoir accompli et la satisfaction d'avoir pu se mettre au service de choses concrètes : leur pays et leurs concitoyens.

Réserviste, comment ça marche ?

Pour devenir réserviste, il faut remplir plusieurs conditions : être de nationalité française, majeur, avoir satisfait aux obligations du service national ou de la journée d'appel de préparation à la défense. Il faut également être apte physiquement et mesurer au minimum 1m70 pour les hommes et 1m60 pour les femmes. Si ces conditions sont remplies, il est ensuite possible de suivre soit une préparation militaire gendarmerie (PMG de 15 jours), soit une préparation militaire supérieure gendarmerie (PMSG de 20 jours) pour les titulaires du baccalauréat. Une fois les PM effectuées, on peut alors souscrire un engagement à servir dans la réserve, et effectuer des missions de terrain. On bénéficie alors d'une formation pour monter en grade, d'une tenue de service et d'une carte de réserviste, sans compter une rémunération journalière pour chaque mission.

■ Renseignements : 02 51 45 19 70
compagniedessables.free.fr ou
defense.gouv.fr/gendarmerie

EQUIPEMENT - Transfert des routes nationales au Conseil Général

Réseau routier : gain de réactivité au 1^{er} janvier

C'est une mini-révolution qui a été préparée pendant deux ans. À partir du 1^{er} janvier, le Conseil Général intégrera au sein de ses équipes les personnels de la Direction Départementale de l'Équipement qui avaient en charge l'exploitation et l'entretien des routes nationales, passées sous la responsabilité des Départements depuis la loi de décentralisation d'août 2004. Désormais, le Conseil Général sera en charge de l'ensemble du réseau routier vendéen, à l'ex-

ception des autoroutes. Ce sont ainsi 320 personnes qui quittent la DDE pour rejoindre la DIRM (direction des infrastructures routières et maritimes). La DDE continuera d'exister mais sera seulement en charge des permis de construire, de l'urbanisme et de l'ingénierie au service des collectivités locales. En conséquence, la DIRM, dont les effectifs ont été multipliés par 6, a été totalement réorganisée. Elle s'appuiera sur 6 agences, qui auront à gérer d'une part l'entretien

et l'exploitation du réseau, et d'autre part l'étude et la réalisation de projets routiers d'intérêt local. Trente centres d'exploitations seront répartis dans tout le département. Ils représenteront ainsi une force d'intervention rapide et efficace, chacun d'entre eux ayant à gérer une zone bien définie.

Plus de proximité

Ce transfert de personnel, accompagné d'un transfert de moyens (véhicules, moyens informatiques...) représente un double avantage : une meilleure proximité sur le terrain entre les intervenants techniques et les décideurs départementaux et une meilleure homogénéité d'intervention. « Les personnels de la DDE vont apporter au Département leur expérience et un savoir-faire indiscutable en matière d'entretien et d'exploitation des routes », explique Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général.



Six agences routières et trente centres d'exploitations permettront de mailler le réseau routier.

CONCOURS - Premier prix du concours national de cuisine

Fabrice Riefolo, le roi des fourneaux

Le jeune chef vendéen Fabrice Riefolo vient de décrocher le premier prix du concours national « La Salers, une autre viande ». Ça méritait bien un petit tour en cuisine.



Fabrice Riefolo, nouveau roi de la Salers.

Ils étaient neuf ce jour-là. Neuf à se disputer le premier prix du concours national de cuisine « La Salers, une autre viande », qui vise à remettre au goût du jour cette viande de taureau. Au programme donc, la préparation d'un petit plat répondant au doux nom de « macreuse à pot-au-feu de Salers ». Epreuve réputée difficile cela va de soi !

Meilleur que les plus grands

Ce jour-là, le jeune chef velluinois Fabrice Riefolo, qui a repris l'Auberge de la Rivière est fin prêt à défendre les couleurs vendéennes. Il ajuste sa toque et se met à ses fourneaux. S'attaque à la cuisson du morceau de viande puis « se lâche » sur la garniture dont la composition et la disposition sont laissées à l'imagination des candidats. Ce jeune chef qui par-

ticipe au concours pour, dit-il, voir où il se situe par rapport aux pointures nationales repart quelques heures plus tard avec un taureau de bronze sous le bras, sculpture confirmant sa place tout en haut du podium. Alors, qu'est-ce qui a fait pencher la balance ? Quel est son secret ? Les tuelles craquantes à la moutarde, peut-être. Ou bien serait-ce le sucré de la patate douce qui accompagnait la viande ? Une viande tendre à la cuisson parfaite ayant littéralement fait craquer le président du jury, qui a tout de même trois étoiles au Michelin... Mais rassurez vos papilles, il ne sera pas le seul à en profiter. Fabrice Riefolo ayant déniché un éleveur de Salers pas très loin de chez lui a promis de faire une place, dès cet hiver, à ce succulent met au cœur de sa carte. On en salive d'avance.

ENVIRONNEMENT - Bonnes pratiques

Nettoyage des plages : Chadotel montre l'exemple

Protéger l'environnement, c'est ramasser ses propres déchets, mais aussi parfois ceux des autres. Le camping Chadotel de Jard-sur-Mer a ainsi montré l'exemple début décembre : les employés ont consacré une matinée au nettoyage de la plage de la commune. Tout ce qui a été collecté a été immédiatement trié, pour permettre une élimination et un retraitement plus rapide. Au total, 27 sacs « plage propre » de 100 L ont été collectés. « Cette action a permis à l'ensemble du personnel, direction comprise, d'agir en faveur de l'environnement. À la fin de l'opération, tout le monde avait le sentiment d'avoir fait quelque chose de bien », souligne Fred Mitri le responsable



environnement. Le camping souhaite par ailleurs obtenir la norme ISO 14001, délivrée aux entreprises qui intègrent un système de management environnemental. Un bel exemple à suivre !

APICULTURE - Lutte contre les pesticides

L'Ordre National du Mérite pour Franck Alétru



Philippe de Villiers, Franck Alétru et sa femme, Alain Coulas et Joël Sarlot.

L'apiculteur vendéen Franck Alétru vient de recevoir des mains d'Alain Coulas, sous-préfet de Fontenay-le-Comte, la médaille de l'Ordre National du Mérite. Une distinction largement méritée pour l'homme qui s'est battu pour l'interdiction du Gaucho et du Régent, deux puissants insecticides responsables de la mort de milliers d'abeilles dans toute la France, ce qui a entraîné, depuis 1996, une véritable catastrophe pour la survie économique

de centaines de petites entreprises apicoles. Avec l'appui de nombreux scientifiques, et des élus du Conseil Général représentés par Philippe de Villiers et Joël Sarlot, Franck Alétru est par ailleurs parvenu à convaincre les autorités sanitaires de la nocivité de ces neurotoxiques pour la santé humaine. Poursuivant son action en faveur des abeilles, « sentinelles du monde », l'apiculteur vendéen vient de créer le conservatoire départemental de l'abeille noire.

TRANSPORTS SCOLAIRES - Nouvelles mesures Voyager tranquille

Trois actions pour un projet : l'amélioration de la sécurité dans les transports scolaires. Le Conseil Général s'est donné trois objectifs à atteindre en cinq ans pour offrir aux élèves et à leurs parents une sécurité maximale dans le service de transport scolaire.

7h30, rue des Tisserands à Coex. Comme chaque matin, Marie-José Joly, accompagnatrice scolaire, attend le car. Elle y embarque, le temps de mener à bon port la centaine d'élèves des collèges de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et des écoles primaires de Saint-Hilaire-de-Riez qui l'emprunte chaque jour. « Bonjour, Marie-Jo ! Bonjour, Mireille ! » l'entente est cordiale entre les enfants, l'accompagnatrice et le chauffeur. Suivant l'âge des enfants, le rôle des accompagnateurs est différent. « Avec les collégiens, nous veillons à ce qu'ils ne soient pas trop bruyants, qu'ils restent à leur place, respectent leurs camarades et le matériel, explique Marie-Jo. Avec les enfants des écoles primaires et maternelles, c'est différent. Nous les aidons à monter dans le car, à attacher leur ceinture et à veiller à ce qu'un des parents les récupère le soir. Le cas échéant nous les ramenons à la garderie. Mais notre présence rassure les parents et les enfants quel que soit leur âge. » « Si Marie-Jo n'était pas là nous parlerions trop fort, nous n'attacherions

pas forcément nos ceintures et nous ne resterions pas à notre place », avouent Jérémy et Jimmy, élèves de 6^e et 5^e. « Le trajet est beaucoup plus calme quand il y a Marie-Jo et c'est bien mieux », confirment Lauren et Laura, élèves de 3^e.

Une présence utile

De même, pour le chauffeur, la présence d'un accompagnateur scolaire est indispensable. « Lorsque nous sommes seuls, nous ne pouvons pas assurer le calme dans le bus. Nous faisons moins attention à la route et c'est dangereux pour la sécurité de tous. Avec l'accompagnateur, nous formons une véritable équipe. Les cars des lignes sur lesquelles il n'y en a pas sont souvent détériorés. Il est arrivé que des agents de la police municipale fassent le trajet avec les élèves pour assurer la sécurité. C'est pourquoi, conscient de l'importance du travail des accompagnateurs scolaires, le Conseil Général a pour objectif qu'il y en ait un dans chaque car transportant des élèves.

La sécurité des transports scolaires renforcée

« En effet, la création de postes d'accompagnateurs est l'un des principaux chantiers que nous avons mis en route pour renforcer la sécurité du



L'accompagnatrice scolaire assure le calme et la sécurité dans le car.

transport scolaire. Le car reste, jusqu'à présent, le moyen le plus sûr pour les élèves de rejoindre leur établissement », affirme Jean-Pierre Lemaire. Une attention particulière sera aussi portée sur l'équipement des cars en ceinture de sécurité. Désormais, depuis la rentrée 2006, la moitié des autocars affectés au transport scolaire en dispose, l'objectif est qu'en 2011 ce soit le cas pour la totalité. Enfin, l'amélioration des transports scolaires passe par la sécurisation des arrêts. En effet, on constate, sur le plan national, que les accidents les plus graves se produisent, dans

la majorité des cas à l'arrêt du car. Or, il en existe 7 000 en Vendée. C'est pourquoi, un audit sera effectué au cours de l'année 2007 pour chacun d'entre eux. Il permettra de faire un bilan de leurs conditions de sécurité. Certains déjà sécurisés seront maintenus dans leur état, d'autres seront aménagés, dès la rentrée 2007-2008. Enfin, un examen approfondi permettra de déterminer la suspension des plus dangereux. « Notre objectif est d'offrir aux 9 000 élèves qui utilisent quotidiennement les transports scolaires une sécurité maximale », conclut Jean-Pierre Lemaire.

Le Conseil Général va protéger et aménager 63 hectares au bord de la rivière Vendée

Sur près de douze kilomètres de chemins de halage et de prairie humides, les rives de la Vendée entre Fontenay-le-Comte et le bourg de Velluire constituent un ensemble écologique et paysager à conserver précieusement. En effet, la rivière Vendée, qui s'inscrit dans le cadre naturel exceptionnel des zones humides du marais poitevin, abrite une faune et une flore remarquables et fragiles. « Afin de protéger et de valoriser une partie de cette zone (63 hectares), le Conseil Général prévoit de la transformer en Espace Naturel Sensible dans les années qui viennent. De cette façon, la qualité du site et ses habitats naturels pourront être préservés et protégés tout en permettant au public de s'y promener », annonce Simon Gerzeau, conseiller général de Fontenay-le-Comte



Le guide des formations supérieures disponible

Le Conseil Général tient à la disposition de toutes les personnes intéressées le guide des formations supérieures en Vendée. Cet ouvrage recense l'ensemble des filières post-bac représentées dans le département, qu'elle soient universitaires ou professionnelles. Pour chaque établissement figurent les frais de scolarité, les conditions d'admission ainsi que le détail des enseignements dispensés et les métiers auxquels il prépare. Cette brochure, gratuite, peut être commandée au 02 51 36 50 50.



Anchois : sursis pour les pêcheurs

Les pêcheurs d'anchois de Saint-Gilles-Croix-de-Vie viennent d'éviter la catastrophe. Le Conseil européen, réuni à Bruxelles le 21 décembre dernier, a en effet autorisé la pêche à l'anchois pendant trois mois jusqu'en juin prochain. Il s'agit d'un accord obtenu à l'arraché grâce à la pression exercée par les pêcheurs et les élus vendéens, dans un contexte difficile. En effet, la Commission européenne avait préconisé la fermeture totale de la pêche à l'anchois pour toute l'année 2007. Malheureusement, cet accord est un simple sursis puisque les choses peuvent être totalement remises en question dès le mois de juin. Tout en se félicitant que le « quota zéro » ait pu, de justesse, être évité, Dominique Souchet a néanmoins regretté que le processus de décision soit totalement déconnecté de la situation réelle des quotas et que le plan extrêmement responsable des pêcheurs (lire le Journal de la Vendée n°63) n'ait pas été retenu.

CONTRATS ENVIRONNEMENT RURAUX - Et de 8 ! Le succès continue



Le port de Maillezais, départ de nombreuses promenades en barques, va être réaménagé.

Et de 7 ! Et de 8 ! Le succès des Contrats Environnement Ruraux se poursuit. Les 14 et 18 décembre, c'était au tour des communes de moins de 3 000 habitants des cantons de Pouzauges et de Maillezais de signer leur contrat. « Les maires ont su s'approprier cet outil. C'est l'occasion pour un grand nombre de communes, grâce aux subventions accordées par le Conseil Général dans le cadre de ces contrats, de réaliser des travaux importants afin de renforcer leur dynamisme, protéger leur environnement et maîtriser leur développement », explique Bruno Retailleau, vice président du Conseil Général. Grâce au contrat du canton de Pouzauges, la commune de Montournais va lancer les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, le monument date des

XVIII^e et XIX^e siècles, et le transformer en mairie. « Le parc qui l'entoure sera aménagé et ouvert au public, explique Pierre Loizeau, maire de Montournais. De plus, nous y installerons un système de chauffage géothermique. »

Réhabilitation du port de Maillezais

Tandis qu'à Maillezais, le contrat permettra à la commune de lancer les travaux de restauration du Port des Halles. « Au cœur du bourg, la réhabilitation de ce port permettra une revalorisation de notre centre bourg », explique Jean Tallineau, maire de la commune. Cette action quant à elle, fait partie des vingt prévues dans le cadre du contrat signé avec 10 communes du canton de Maillezais.

RAIL - Ligne Nantes - Les Sables TGV : les travaux préparatoires bien avancés

En théorie, électrifier une ligne pour la rendre accessible au TGV paraît tout simple : il suffit d'aligner des pylônes le long des voies et d'y tendre les fils caténaires. En pratique, c'est beaucoup plus compliqué, puisque Réseau Ferrés de France (RFF), maître d'ouvrage du chantier, doit effectuer une phase préliminaire de travaux préparatoires très importante. « Il faut mettre en œuvre plusieurs chantiers, explique Serge Michel, directeur régional de RFF. Les plus importants concernent le rehaussement ou la reconstruction des ouvrages d'art. Certains, par leur architecture, ne permettent pas le passage des fils. » C'est pourquoi les travaux d'équipement caténaires ne commenceront que fin 2007. D'ici là, il aura fallu aménager les voies pour permettre de maintenir la circulation des trains (seul le tronçon qui relie Les Sables à La Roche sera fermé en semaine pendant les trois premiers mois de l'année 2008). Les travaux

sur les ponts commenceront courant 2007 à Montaigu, La Roche et Olonne-sur-Mer. « L'objectif est d'optimiser ces temps de travaux pour réduire au maximum la gêne », continue Serge Michel. Ainsi, à Montaigu, le chantier est planifié en même temps qu'un projet de voirie mené par la municipalité.

Arrivée du TGV en décembre 2008

Les autres travaux concernent l'enfouissement des artères aériennes. L'aménagement de deux passages à niveau (Les Forges et La Mothe-Achard) est terminé. Au total, ces différents travaux mobiliseront 200 personnes. « L'électrification proprement dite, assurée par un train de chantier, commencera dans le courant du deuxième trimestre 2007. Les premiers TGV pourront rallier comme prévu les Sables-d'Olonne fin 2008 », annonce Philippe de Villiers.



L'électrification proprement dite commencera au deuxième trimestre.

Vendée Matin

Le Marais poitevin n'est pas une cour de récréation !

La dernière session du Conseil Général a donné lieu à une passe d'armes entre partisans et opposants au projet de charte, qui était proposé aux communes au cours du dernier trimestre. Le len-

demain, Vendée Matin notait dans son compte-rendu : « la séance a eu droit à son quart d'heure d'enfantillages sur la charte du Marais poitevin... Le quart d'heure passé, la classe a rangé les boulet-

tes de papier et s'est remise au travail ». Or, le débat sur la charte du Marais poitevin portait sur des sujets difficiles et cruciaux tels que le désenclavement, l'agriculture ou encore l'habitat. On peut

légitimement être favorable, ou opposé, à une certaine vision de l'avenir du marais. Mais la dérision et la condescendance ne sont sans doute pas à la hauteur d'un tel débat.

ENVIRONNEMENT - Réserves naturelles de la Baie de l'Aiguillon Le paradis vendéen des oiseaux migrateurs

La Baie de l'Aiguillon, classée réserve naturelle il y a quelques années, représente une vaste étendue de 5 000 hectares où séjournent, migrent et font escale quelque 80 000 oiseaux. Cette réserve est notamment l'un des deux premiers sites d'hivernage français pour l'Oie cendrée. Ce voyageur qui a migré cette année en Vendée avec un mois de

retard, intéresse particulièrement les spécialistes qui émettent plusieurs hypothèses quant à ce changement de comportement. Afin de mieux comprendre l'impressionnant itinéraire annuel des oiseaux migrateurs, nous avons rencontré Emmanuel Joyeux, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui travaille à La Baie de l'Aiguillon.

La Prée Mizottière. Sainte Rade-gonde des Noyers. L'Oie cendrée qui vient passer quelques mois en Baie de l'Aiguillon chaque hiver s'est cette année fait attendre. Si certains se plaisent déjà à dire que ce retard est bien évidemment du au réchauffement climatique, sur place, on se montre plus prudents. «L'Oie cendrée a fait escale cette année, c'est vrai, un mois plus tard que d'habitude», explique Emmanuel Joyeux, l'un des deux professionnels qui travaille à la réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon. Ce n'est pas une raison cependant pour en tirer des conclusions hâtives ! Notre mission ici est de faire le suivi de la population d'oiseaux, d'être attentifs à leurs changements de comportement qui ne sont pas seulement et forcément dus aux réchauffements climatiques.» La remarque est pertinente. Gardons l'exemple des Oies cendrées. Certes, elles ont retardé leur arrivée en Vendée et nous sommes tout de suite tentés d'y voir pour principale cause le réchauffement climatique. Pourtant, comme aime à le souligner Emmanuel Joyeux, «l'étude du comportement des oiseaux n'est pas une science exacte» et les Oies cendrées, les Bar-

ges à queue noire, les Bernaches cravants et leurs acolytes, habitués des estuaires vendéens ont plus d'une raison de changer leur itinéraire d'une année sur l'autre. «Notre mission consiste plutôt à nous poser des questions telles que à quoi va ressembler La Baie dans 20 ans ? Et comment accueillerons-nous toutes les espèces y vivant ? Ou encore : est-ce que tel oiseau va adapter ou non son alimentation dans telle ou telle situation ? etc.»

Escale au restaurant de La Baie de l'Aiguillon !

Si nos amies les Oies ont quitté la Scandinavie un peu plus tard cette année, on ne peut pas dire que c'est seulement parce que l'automne était plus doux. Il y a d'autres raisons. Les oiseaux sont comme nous. Ils ont leurs habitudes mais il peut leur arriver d'en changer ! Disons pour mieux comprendre que La Baie de l'Aiguillon est un restaurant très réputé composé notamment de mollusques, de vers et d'une flore typique (les Oies cendrées en effet sont herbivores) car n'oublions pas qu'une réserve naturelle renferme un véritable écosystème et qu'en dehors des



© Philippe Garguil

oiseaux, une multitude de faune et de flore y a élu domicile. C'est donc dans ce petit coin de paradis que font escale et séjourment, selon les besoins, ces clients cosmopolites que sont les Oies cendrées et leurs compères. Car les oiseaux aiment aller dans les grands restaurants pour se nourrir mais aussi pour se reposer et restent donc à l'Aiguillon sur une plus ou moins longue durée, le temps d'une escale ou pour hiverner. Et si une année, ils arrivent à destination plus tard, c'est peut-être parce qu'ils cherchent un autre nourriture, présente un peu plus tard dans l'année. «Qui sait ? Nous ne sommes pas médiums, dit Emmanuel en souriant. Notre travail est justement passionnant parce que nous observons les oiseaux pour essayer de les comprendre et de les protéger au mieux.» Des ornithologues de cœur en quelque sorte comme il le soulignait au début de la visite.



La Baie de l'Aiguillon représente l'un des sites de migration préférés des oiseaux en Europe.

PORTRAIT - Bernard Groisard, armateur islais Rencontre avec un homme libre qui chérit la mer

Rencontre avec Bernard Groisard, armateur thonier à l'île d'Yeu et amoureux de ce métier de pêcheur qui lui colle à la peau depuis plus de cinquante ans. Retour en sa compagnie sur son ouvrage *Cinquante années de pêche au thon*.



Si vous demandez à Bernard Groisard de vous résumer en quelques mots les cinquante années qui se sont écoulées depuis son premier embarquement, il vous répondra qu'il a aimé par-dessus tout être pêcheur parce que c'est un métier d'hommes, un métier libre. Et que sans nul doute, sa vie d'Islais reste à jamais liée «à la mer, à l'océan, et aux thons, cette pêche qui nous rappelle l'immensité de l'océan qui borde notre chère Vendée».

«Je suis un éternel optimiste»

S'il se souvient de son premier embarquement ? Et comment ! Il avait tout juste treize ans quand il fit ses premières armes sur le «Saint Nicaise» pour tester comme il dit «son désir et sa capacité à devenir marin-pêcheur.» C'était en 56, ce furent les premiers voyages au thon blanc, les premières approches d'un métier aussi, pour ce jeune mousse qui décida de reprendre le flambeau de la lignée de pêcheurs du côté de son père. Et de suivre cette tradition de la pêche très importante dans l'île à cette époque. S'il a une ou deux anecdotes en particulier qu'il aime raconter ? L'ambiance qui régnait sur les bateaux, bien sûr. Comment oublier ce matelot qui en 57 avait pris l'habitude, pour amuser la galerie, de briquer un clou récupéré à terre ? Les jours de non pêche en effet, un sourire en coin, il faisait le tour du bateau en nettoyant méticuleusement ce bout de ferraille, ce qui agaçait le capitaine mais signifiait à

chacun qu'aujourd'hui ce serait jour blanc ! Mais y a-t-il une raison particulière qui l'a poussé à écrire cet ouvrage *Cinquante années de pêche au thon* ? «Ce livre n'est sûrement pas une critique et vous n'y trouverez aucune trace d'amertume. Je suis un éternel optimiste, un «cas» même disent certains ! Mais surtout j'adore dépenser mon énergie et travailler sur le long terme. Alors, vous pensez bien que vu le contexte actuel, je fais tout pour que les pêcheurs se battent. J'ai toujours eu du punch alors j'en profite pour dépenser cette énergie en me battant pour défendre ce métier. Oui, à Yeu, on s'est accroché, on a serré les boulons. On nous interdit les filets maillants dérivants ? Alors, on s'adapte avec la senne. On nous remet une loi, puis une autre, puis une autre ? On fait tout pour ne pas se laisser submerger.» Ce livre est aussi une façon pour lui de dire qu'à Yeu, «Groisard et ses copains savent écrire !» Et cet ouvrage est avant tout un petit livre qui montre «qu'on s'accroche sur le thon. Il y a en effet trois siècles qu'on pêche le thon à Yeu et s'il y a au moins une chose de sûre, c'est que, dans tous les cas de figure, les pêcheurs garderont la tête haute.»

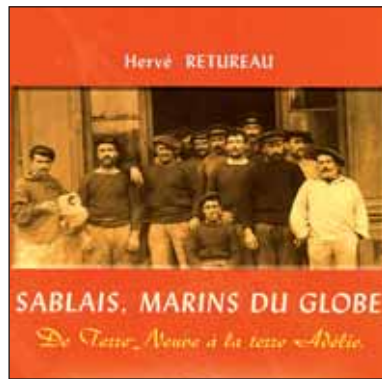
■ *L'île d'Yeu, cinquante années de pêche au thon* par Bernard Groisard. Editions H&H. 9€.



Illustration du livre de Bernard Groisard.

MARINE - Un prix pour *Sablais, Marins du Globe* Hervé Retureau, 1^{er} «académicien de la mer» vendéen

Le prix Henri Vovard 2006, décerné par l'Académie de la Marine, a été remis à Hervé Retureau pour son ouvrage, *Sablais, marins du globe*. À travers ce prix, l'Académie a voulu encourager le jeune historien et l'équipe de la Société Olona avec laquelle il travaille.



Non, l'histoire maritime des Sables d'Olonne n'a pas commencé avec le Vendée Globe ! Pendant de nombreuses décennies, le port vendéen a même été l'un des plus importants ports de pêche à la morue. Entre 1837 et 1840, à bord de l'ASTROLABE et de la ZELEE, cinq marins vendéens ont participé à l'expédition Dumont d'Urville au cours de laquelle la terre Adélie fut découverte. Ces deux navires ont ainsi ouvert la route qu'empruntent aujourd'hui les concurrents de l'Everest des mers. C'est la vie quotidienne de ces gens de mer, leurs croyances religieuses et maritimes, qu'Hervé Retureau, président de la Société Olona a voulu retracer dans son livre *Sablais, Marins du Globe*. «Je voulais faire découvrir au grand public à l'occasion de l'édition 2004 du Vendée Globe que la tradition maritime de la ville n'avait pas

commencé avec la course. C'est au contraire cette dernière qui s'y est intégrée», explique-t-il.

Premier Vendéen récompensé

Créée à Brest au XVIII^e siècle, l'Académie de la Marine défend les traditions maritimes. Elle contribue par ses travaux, ses publications et l'organisation de ses prix à encourager les expériences enrichissantes pour les diverses activités maritimes. C'est dans cette perspective que le 18 octobre 2006, Hervé Retureau a reçu pour son ouvrage *Sablais, Marins du Globe* le prix Henri Vovard. «Premier Vendéen à recevoir une telle récompense de l'Académie, cette dernière a voulu encourager le travail des jeunes historiens, j'ai 32 ans, mais aussi le travail que nous faisons avec l'équipe de la Société Olona», explique le lauréat.

ENVIRONNEMENT - Concours Paysage de votre commune Un jardin d'exception primé à Sainte Cécile

Le prix d'exception du concours «Paysage de votre commune» organisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) en lien avec le Conseil Général a été décerné à Bryan et Clara Warneford-Dunn qui habitent depuis six ans à Sainte-Cécile. Bryan, ancien ingénieur dans l'aéronautique outre-manche, a utilisé son intérêt pour les sciences et son souci de la perfection pour tenir son jardin. Il a ainsi fabriqué une éolienne qui récupère l'eau pour arroser les plantes. Il s'amuse aussi à faire des expériences dans sa grange en donnant par exemple, à l'aide d'un mini-réfrigérateur, un coup de froid à certaines plantes pour qui le climat est chez nous bien trop tempéré.

Un amour pour les plantes et les livres

Clara, ancien professeur, cumule sans problème sa passion pour les beaux textes et celle des plantes. Et explique par une citation l'art de cultiver son jardin : «Nous avons pour coutume de dire en Angleterre : il faut

vivre chaque jour comme si c'était le dernier, mais il faut vivre dans son jardin comme si on devait vivre éternellement, expliquait-elle lors d'une visite de son jardin. Ce qui signifie qu'on doit se faire plaisir pour que son jardin soit toujours beau sans tenir compte du temps qui passe.» Alors, fidèles à ce dicton, ils n'ont

de cesse depuis leur installation à Sainte-Cécile, de peaufiner et entretenir leur immense jardin où ils commencèrent par planter, à leur arrivée il y a six ans, les centaines de plantes importées de leur précédent jardin, en Allemagne. Ce qui nécessita tout de même pas moins de dix-neuf voyages !



Vue sur l'exceptionnel jardin de Bryan et Clara.

HISTORIAL DE LA VENDÉE - Des dons privés enrichissent les collections

La hache de la famille Mulot, de la terre au musée

Elle était dans la famille depuis 1844. Il y a peu, Camille Mulot a décidé de faire don à l'Historial de la Vendée d'une hache polie trouvée dans un champ par son arrière-grand-père. L'objet, que les Mulot pensaient dater de l'époque gallo-romaine, s'est avéré avoir été fabriqué au Néolithique.



Cette hache du Néolithique a été découverte à Cheffois en 1844.

La valeur intrinsèque de sa hache, Camille Mulot ne la connaît pas. Ce qu'il sait en revanche, c'est que cet objet, fabriqué il y a plusieurs milliers d'années, a acquis au fil du temps une valeur sentimentale profonde. «C'est mon arrière-grand-père, Louis Hucteau, qui l'a trouvée en labourant un champ à Cheffois. Je crois que c'était en 1844. À l'époque, il était valet de ferme», explique ce septuagénaire féru de lecture et de généalogie. À l'époque, l'aïeul avait gardé la pierre polie, se doutant bien que ce n'était pas qu'un simple cailloux. Là commence l'aventure incroyable de cette relique du Néolithique, qui va traverser la Vendée, passer de main en main, quitter le département, être perdue, être retrouvée, mais qui jamais n'appartiendra à quelqu'un d'autre qu'un descendant de Louis



Camille Mulot, donateur de l'Historial.

Hucteau. «C'est d'abord ma grand-mère, Marie Giraudon, née Hucteau, qui l'a reçue pour son mariage, en 1893.» Savait-elle ce que c'était ?

Une hache gauloise ?

«Elle a toujours été persuadée que c'était une hache gauloise», sourit Camille Mulot. Passe la grande guerre et son lot de misère. La fille aînée de Marie, Berthe, épouse en 1927 Henri Forgeard. Toute la famille se déplace pour un temps dans les Deux-Sèvres, à Saint-Paul, pour reprendre une exploitation agricole qui fait vivre tout le monde. Las, Henri qui a la santé fragile, repart en Vendée. En 1929, Louis Giraudon meurt d'un cancer. Il avait eu le temps de marier Marie-Ange, sa deuxième fille, à Hubert Mulot. «Eux, ce sont mes parents, mais ils n'ont pas eu la hache tout de suite», raconte Camille. En effet, sa grand-mère tire au sort laquelle de ses deux filles récupérera

l'objet. «Ma tante était une originale. Cette hache, pour elle, avait peu de valeur et présentait un intérêt minime. Un jour qu'elle était de passage à la maison, à Breuil-Barret, elle l'a donnée à maman.» Désormais, elle restera chez les Mulot, au gré des différents déménagement de la famille, avant de terminer son parcours chez Camille et son épouse : «Après la mort de mes parents, en septembre et novembre 1991, c'est moi qui en ai hérité par tirage au sort lors du partage.» Depuis ce temps, la hache trônait sur un buffet, posée sur la tranche de plusieurs livres.

À sa place à l'Historial

«Je n'ai jamais été tranquille : j'ai six enfants, elle passait tout le temps de main en main. J'avais peur qu'elle tombe et qu'elle se brise», explique alors Camille Mulot. Et puis, au quel de ses six enfants allait-il la léguer ? Petit à petit, l'idée fait son chemin : et s'il la

donnait à l'Historial de la Vendée, qu'il a visité dès son ouverture ? «C'est un musée extraordinaire, sublime. Là-bas, j'ai su qu'elle serait à sa place.» Il appelle alors pour faire part de son intention. Très vite, la responsable de la section archéologique le contacte, récupère la hache, l'étudie. «C'est à ce moment-là que nous avons appris qu'elle était bien antérieure à l'époque gauloise !» L'Historial se dit intéressé. Les Mulots font alors don de cet objet, pourtant dans leur famille depuis 1844, sans état d'âme. «C'est le meilleur endroit où la mettre, conclut Camille. Aux Lucs, je pourrai toujours aller la voir. Et puis j'avais trop peur de la perdre.» La perdre... Cela avait failli arriver il y a quelques années, quand sa fille l'avait empruntée pour la montrer à ses élèves. «Ça aurait été terrible.» À l'Historial de la Vendée, une telle mésaventure ne risque pas de se produire : la hache a été dûment référencée et sera bientôt visible par les visiteurs.

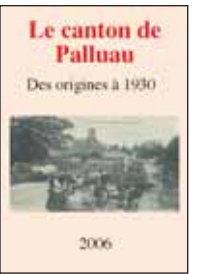
Pour faire un don à l'Historial

L'Historial, chaque semaine, depuis son ouverture, fait l'objet de dons pour ses collections. S'agissant d'un Musée de France, ils doivent être soumis à une Commission Scientifique.

Si vous souhaitez vous-même accomplir un don, contactez la Conservation départementale des Musées de Vendée, 18 rue Luneau, 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 44 28 10

Livre Palluau

Un ouvrage historique, illustré d'images sur le canton de Palluau de ses origines à 1930, réalisé par des bénévoles et historiens du canton, est édité par ACCES, l'Association Communautaire Culturelle Et Sportive du canton de Palluau et Vendée Patrimoine. Cet ouvrage sera disponible dans les mairies, offices du tourisme de Palluau et d'Apremont au prix de 30€. Il peut être réservé au prix de souscription de 28€ car il ne sera édité qu'à 1100 exemplaires et les premiers souscripteurs seront bien évidemment, prioritaires. Il suffit pour cela d'envoyer un courriel à acces-palluau@orange.fr ou téléphoner au 06 33 44 43 43



La Roche-sur-Yon il y a 100 ans par Christophe Belser

Il y a une chose de totalement irrésistible lorsque vous tenez ce livre entre les mains : regarder à quoi ressemble l'actuelle place de la Vendée ou encore la place de la Vieille-Horloge où vous vous promenez aujourd'hui mais qui n'avaient évidemment pas le même visage il y a tout juste cent ans ! Les quelque 360 cartes postales que Christophe Belser a réunies dans son livre *La Roche-sur-Yon il y a 100 ans* vous replongent donc au début du XX^e, à l'époque où de nombreux photographes sillonnaient le pays pour graver sur pellicules ces sortes d'arrêts sur images que le temps aurait laissé filer. Les illustrations, présentées ici en couleurs, vous offrent un regard nostalgique et un irremplaçable témoignage de la vie d'autrefois.

■ *La Roche-sur-Yon il y a 100 ans en cartes postales* par Christophe Belser. Editions Patrimoine Médias. 39,50€.



Artisanat... par Jean-Pierre Bertrand

Un livre accompagné d'un DVD mais 70 années d'histoire ! Le livre *Artisanat...* qu'a écrit Jean-Pierre Bertrand retrace en effet ces sept décennies durant lesquelles La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée, qui a donc vu le jour en 1936, a contribué à transmettre les savoir-faire de ces métiers de l'artisanat. Illustré de nombreuses photos mettant à l'honneur toutes celles et ceux qui ont participé à l'histoire de cette compagnie, cet ouvrage est aussi une façon de montrer le succès des quelque 9 900 entreprises qui composent le secteur artisanal en Vendée et contribuent au succès du dynamisme économique de notre département. Une jolie façon aussi de souffler leurs soixante-dix bougies d'anniversaire.

■ *Artisanat...* par Jean-Pierre Bertrand. Editions Patrimoine Médias. 39,50€.



ARCHITECTURE - Maisons Paysannes de France La Vendée reçoit le Prix Europa Nostra

Le 9 novembre dernier avait lieu au Carrousel du Louvre, la cérémonie nationale de remise des prix du patrimoine européen. Organisé dans le cadre du Programme culture 2000, ce concours qui a réuni pas moins de 214 candidatures a permis de récompenser les initiatives entreprises ici ou là en France. Le jury a été particulièrement sensible aux différentes actions mises en place pour la sauvegarde et la préservation du patrimoine rural soumis aux dangers de l'urbanisation et au manque de formation des professionnels du bâtiment. La délégation vendéenne des Maisons Paysannes de France a ainsi reçu, en raison de l'exemplarité de ses actions et de son dévouement,



© Maisons Paysannes de France

le Prix Europa Nostra - Union Européenne. Ce prix qui lui a été remis au nom des 86 délégations françaises salue les efforts entrepris pour la conservation des savoir-faire du patrimoine.

BASKET-BALL - Après son mondial réussi Aymeric Jeanneau annonce la création d'un stage d'été

La salle de sports de Saint-Fulgent était comble, le 19 décembre dernier, à l'occasion du retour de l'enfant du pays, le champion de basket Aymeric Jeanneau.

Dans les gradins de la salle omnisports de la commune, tout Saint-Fulgent avait pour Aymeric Jeanneau les yeux de Chimène. Accueilli comme un héros le 19 décembre, après un mondial magnifique avec l'équipe de France, l'ancien basketteur du BCF, a vécu une soirée riche en émotions. Outre les retrouvailles familiales, le retour sur son premier parquet et un match de gala où on le vit se livrer un duel intense avec son petit frère Josselin, lui aussi meneur, sous les commentaires plein d'humour de l'ainé de la bande, Johann, il y a eu cette annonce : «Au mois de juillet, avec la championne Cathy Melain et mon frère Johann, nous organisons un camp d'été de basket à Saint-Fulgent.» Le but de ces camps, intitulés «Espace Basket Jeanneau Melain», est de permettre à des jeunes âgés de 8 à 18 ans de s'améliorer pour prendre un maximum de plaisir sur un parquet. «Ce sera une aventure humaine forte. Le but n'est pas de faire une usine à pros, mais de donner à tous ceux qui le souhaitent les moyens de s'éclater en jouant au

basket.» Les camps accueilleront des garçons et des filles parmi lesquels de jeunes sportifs déficients mentaux. «C'était important de les intégrer au projet. Le sport est une belle école de la vie, c'est l'occasion de montrer aux jeunes que l'on peut partager plus que le basket dans ces moments là.» Les camps se dérouleront à Saint-Fulgent : «C'est chez moi ici, j'y suis bien. Et il y a un fort potentiel basket à développer en Vendée, notamment au niveau des féminines.» Wilfrid Montassier, conseiller général du canton de Saint-Fulgent, a salué l'initiative des frères Jeanneau : «Bravo et merci à Aymeric et à Johann pour leur attachement à la Vendée. On reconnaît un bon projet à ses partenaires. Pour les camps d'été, les meilleurs ont été choisis. Ces camps contribueront au rayonnement de Saint-Fulgent et à en faire une place forte du basket.» C'est cela l'objectif : devenir une référence reconnue à l'échelon national. «Comme ça, à Villeurbanne, quand je rentrerai chez moi, les autres joueurs sauront où j'habite», sourit avec humour Aymeric.

■ Camps d'été Espace basket Jeanneau Melain, du 15 au 22 juillet 2007 et du 22 au 27 juillet 2007. Renseignements et inscriptions : 02 51 24 08 24



Wilfrid Montassier et Aymeric Jeanneau entourés par les jeunes basketteurs fulgentais.

HANDBALL - Remise de survêtements Porter les couleurs de la Vendée et de Pouzauges



Des survêtements aux couleurs de la Vendée et de Pouzauges ont été remis aux joueurs de l'équipe senior de handball de Pouzauges en décembre par Jean-Pierre Lemaire, conseiller général. Ce fut l'occasion de fêter la montée de l'équipe de la catégorie Excellence régionale, à la catégorie

«pré nationale». C'est aussi la reconnaissance de plusieurs années d'investissement. Désormais, le handball est l'un des sports qui bouge le plus dans le canton de Pouzauges. Le club compte 200 licenciés, de 6 ans à 75 ans. Depuis peu, cinq joueurs ont été reçus au concours des arbitres. Pour chaque match, nous avons 200 à 300 spectateurs et de tous les âges. «Désormais nous nous déplaçons à travers tout le grand Ouest, les Pays de la Loire et la Bretagne. Aussi pour chaque sortie, chaque membre de l'équipe porte ce survêtement explique, Philippe Turquand, vice-président du club. Cela nous permet de représenter les couleurs de la Vendée et du club de Pouzauges.»

Télé du futur, hot spots publics... Fracture numérique : la Vendée prend les devants



TNT, hot spots, Wi-Fi, WiMax... Derrière ces termes barbares se cachent de nouvelles technologies qui permettent de recevoir la télévision avec des images d'une qualité exceptionnelle ou de se connecter à Internet sans avoir à dérouler derrière soi une kyrielle de fil. Encore en plein essor, ces technologies offrent des applications insoupçonnées, tant pour les professionnels que pour les particuliers. La Vendée a su prendre une longueur d'avance en devenant l'un des départements le mieux raccordés au haut débit, mais les efforts continuent. Il sera ainsi bientôt possible d'obtenir une connexion Internet dans l'ensemble des sites départementaux. Seul bémol, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) n'est pas encore accessible dans tout le département, ce qui risque à terme de créer une fracture numérique. Le Conseil Général met tout en œuvre pour uniformiser la situation au plus vite et permettre à tous les Vendéens d'avoir accès, dans les plus brefs délais, à 18 chaînes gratuites en haute définition.

70 hot-spots bientôt installés dans 70 sites vendéens Connexion à Internet : toujours plus, toujours mieux !

Souvenez-vous : en 2003, l'Assemblée Départementale adoptait le plan haut débit. Cette décision permettait à la Vendée de devenir le département rural français le mieux couvert par les technologies ADSL et WiMAX. Aujourd'hui, avec le Wi-Fi, le

Conseil Général va encore plus loin. Dès fin 2007, un réseau public de 70 hot spots sera installé dans les principaux sites touristiques vendéens. Les nombreux touristes qui viennent chaque année les visiter pourront ainsi se connecter en toute liberté sur Internet. L'objectif est double : leur permettre d'organiser leur séjour sur place, avec la mise à disposition gratuite d'informations culturelles et touristiques de proximité, et leur donner la possibilité, à un tarif attractif, de rester en lien avec leurs boîtes à lettres électroniques et le web en général. « C'est une excellente idée, explique, enthousiaste, Xavier Ginesty, un jeune responsable de réseau qui travaille en banlieue parisienne pour la société Carglass. J'ai découvert la Vendée l'an dernier, j'avais déjà trouvé que l'offre touristique était exceptionnelle. Le Wi-Fi sera vraiment un plus : je pourrai par exemple rester en contact avec ma société et être plus réactif en cas de soucis. Et puis, pour organiser mes futurs séjours, ce

sera l'idéal : je fais partie de cette génération qui ne peut plus se passer d'Internet ! »

62% des Français connectés quotidiennement

Comme Xavier, les Français sont en effet de plus en plus à l'aise avec les nouvelles technologies. Une étude récente menée par la Commission européenne montre ainsi que 62% des ménages utilisent Internet au moins une fois par jour et que l'ordinateur portable a de plus en plus tendance à remplacer l'ordinateur de bureau. Cette offre innovante est donc parfaitement adaptée à ce nouveau type de comportement. À l'avenir, avec le nouveau réseau, il sera donc possible d'aller sur Internet à proximité des offices de tourisme ouverts toute l'année, dans les chefs-lieux de canton, sur les aires d'autoroutes thématiques Vendée et les principaux sites touristiques du département.



200 000 habitants en sont encore privés Le combat vendéen pour la TNT



Impossible d'y échapper : la télévision de demain est déjà là. Inutile cependant de se jeter sur les catalogues des fabricants pour voir à quoi elle ressemble. Il ne s'agit pas d'un écran plat ou d'un téléviseur au design innovant, encore que les concepteurs rivalisent de prouesses pour proposer des produits tous plus originaux les uns que les autres. Non, la télévision de demain, c'est une télévision à la fois de très bonne qualité et interactive, qui sera accessible à partir de 2011 via la télévision numérique terrestre, alias TNT, considérée comme la seconde évolution majeure dans l'histoire de la télévision après la réception en couleur. En effet, la TNT révolutionne à la fois l'image et le son. L'image, parce que la définition est beaucoup plus précise qu'avant. Le son, désormais de type home cinéma. Cerise sur le gâteau, ce sont en plus 18 chaînes gratuites et sans abonnement, et non plus 5, qui sont disponibles. « Pour bénéficier de cette nouvelle technologie, il suffit d'acheter un adaptateur et de vérifier que l'antenne traditionnelle qui surplombe la maison est compatible. C'est le cas dans l'immense majorité des cas. Sinon, il faut faire réaliser une intervention par

un professionnel », explique Daniel Amélineau, le président de la FEDELEC, le syndicat professionnel des radios électriciens de la Vendée.

Un couloir non desservi

Seulement voilà, tout n'est pas parfait. Pour capter la TNT, il faut que des relais, autrement appelés sites d'émission numérique, soient installés. En Vendée, une large bande qui traverse le département d'est en ouest échappe à cette nouvelle technologie, des Herbiers aux Sables en passant par La Roche-sur-Yon. Cela est dû à l'absence de relais dans cette zone. Si dans le futur l'ensemble du territoire devrait être couvert, aujourd'hui la situation presse. Le risque de voir se créer une fracture numérique entre 66 % des Vendéens qui ont accès à la TNT et les 33% qui en sont privés est bien réel. Alerté par le Conseil Général, le gouvernement (lire encadré) a promis d'accélérer les choses. En attendant l'installation d'un relais entre 2009 et 2011, l'ensemble des 18 chaînes de la TNT sera disponible gratuitement sur le satellite dans les prochains mois. Il faudra néanmoins se doter d'une parabole (coût moyen : 100€).

Les nouvelles technologies en quelques mots

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) : ce terme est apparu après l'avènement d'Internet et représente l'ensemble des technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées. La naissance des NTIC est due notamment à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel.

ADSL : vient de l'anglais "Asymmetrical Digital Subscriber Line", qui se traduit en français par ligne asymétrique numérique. C'est une technologie qui permet de transporter très rapidement un grand volume de fichiers numérisés via les deux fils de cuivre du téléphone.

WiMAX : le WiMAX est une solution de réseau hertzien fixe qui permet une transmission à haut débit de fichier numérisés par les voies des ondes. Sa portée est de plusieurs dizaines de kilomètres.

Wi-Fi : technologie de réseau informatique sans fil. Au départ, elle a été mise en place pour fonctionner en réseau interne. Elle est depuis devenue un moyen d'accès à haut débit à Internet, d'une portée moindre que le WiMAX.

Hot spot : il s'agit d'un lieu public à forte affluence et clairement délimité (par exemple : office de tourisme, hôtel, gare...) donnant accès à un réseau sans fil Wi-Fi, qui permet aux utilisateurs d'ordinateurs portables de se connecter facilement à Internet.

Bruno Retailleau, rapporteur au Sénat de la loi sur la télévision du futur «Offrir les mêmes services à tous les Vendéens»

Où en est-on aujourd'hui avec la TNT ?

Seuls les 2/3 du département y ont accès. Des Herbiers aux Sables, une large bande ne peut pas capter la Télévision Numérique Terrestre. Cette situation est problématique, et nous souhaitons que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, responsable avec les chaînes de l'installation des émetteurs, règle au plus vite ce problème.

Quels sont les enjeux de la TNT ?

Au Conseil Général, nous souhaitons et nous nous battons pour que tous les Vendéens aient accès aux nouvelles technologies. La TNT, c'est 18 chaînes gratuites, donc une possibilité supplémentaire d'avoir accès à

une culture élargie. Il est nécessaire d'harmoniser l'offre et de pouvoir offrir les mêmes services à l'ensemble de la population. La situation est d'autant plus urgente qu'à partir de la fin 2011, plus aucune chaîne n'émettra via le réseau hertzien traditionnel.

Dans le futur, aucun foyer ne sera oublié ?

Le Sénat a adopté fin novembre le projet de loi relatif à la modernisation audiovisuelle et à la télévision du futur. Sur ma proposition, ce texte ambitieux prévoit que 100% de la population sera connectée par deux technologies : 95% par voies hertziennes grâce aux antennes réseaux traditionnelles, et 5% par voie satellitaire grâce à une para-

bole. J'ai obtenu dans ce cas que les 18 chaînes de la TNT soient disponibles gratuitement sur le même satellite. Les foyers les plus démunis bénéficieront enfin de subventions pour les aider à se procurer les équipements nécessaires à la réception de la TNT. Ce qui est valable pour l'ensemble du territoire est valable pour la Vendée : personne ne sera oublié. Il faut désormais que l'Assemblée Nationale confirme le choix du Sénat.



Christian Estrosi : «Je soutiendrais l'installation d'un émetteur pour La Roche-sur-Yon»

Interpellé par Philippe de Villiers au nom du Conseil Général sur la situation en Vendée, Christian Estrosi, le ministre délégué à l'Aménagement du territoire, a assuré que l'objectif du gouvernement était de «couvrir l'ensemble des Français à la télévision numérique.» Il a également affirmé avoir pris connaissance de la situation du département, avec ce fameux couloir qui prive 33% des Vendéens de la TNT : «Dès lors que la couverture actuelle de la commune de La Roche-sur-Yon ne serait pas satisfaisante, je soutiendrais l'inclusion du site de La Roche-sur-Yon dans ce programme complémentaire» de mise en service d'émetteurs supplémentaires.

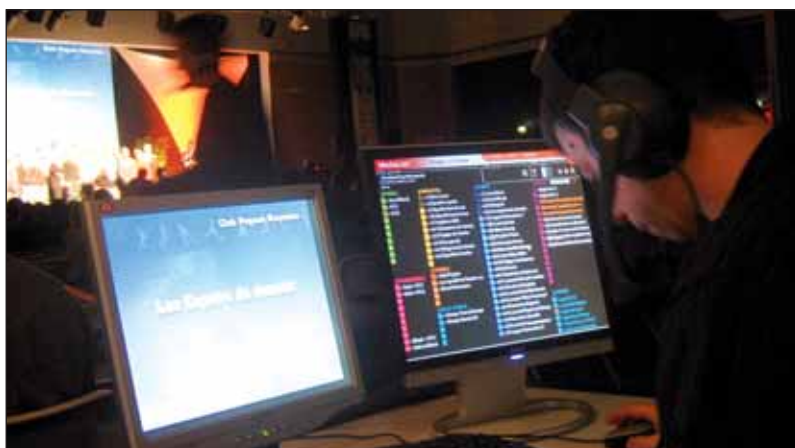


Une entreprise vendéenne leader français des nouvelles technologies Pour AMP Interactive, le futur c'est aujourd'hui !

À l'aire du numérique, les nouvelles technologies de la communication et de l'information ont fait leur entrée dans le monde de l'entreprise et génèrent une activité économique importante. Dans ce domaine, il existe une société de référence en France : AMP Interactive, branche d'AMP, à Olonne-sur-Mer. Découverte.

Imaginez... L'actualité de votre ville est relayée via une télévision sur Internet. À votre disposition, des reportages en haute qualité et un accès à plusieurs années d'archives vidéos. Imaginez encore... le concert de votre groupe préféré en direct sur votre téléphone portable. Derrière ces prouesses technologiques inimaginable il y a encore peu de temps, se cache une entreprise d'Olonne-sur-Mer : AMP Interactive.

«Nous sommes une branche de l'entreprise AMP, une société dont l'activité historique est le tournage et le montage d'images pour les entreprises et les chaînes de télévision», explique Guillaume Éon, le directeur de la structure. Une activité historique qui fonctionne très bien : aujourd'hui, AMP réalise les images d'une émission de télévision sur deux présentée en prime-time sur une des trois grandes chaînes nationales. Mais avec l'arrivée du numérique et des nouvelles technologies de l'information



Avec les NTIC, l'activité d'AMP s'est beaucoup développée, notamment vers l'événementiel.w

et de la communication (NTIC), l'entreprise a développé à l'adresse des professionnels un nouveau savoir faire : c'est AMP Interactive. «Tout ce qui touche à la communication et aux médias locaux nous touche», reprend Guillaume Éon. «Avec les NTIC, notre activité s'est encore développée notamment dans l'événementiel.» Et pour preuve : depuis 1998, AMP Interactive est passée de 9 à 18 salariés, et continue d'embaucher régulièrement. «On ne peut pas improviser avec les NTIC. Elles nous imposent une grande rigueur dans la préparation, puisqu'avec le numérique, les possibilités sont infinies.» Il faut donc savoir dès le début où on va. Tout

est listé avec rigueur, du contenu d'un format à la création d'un fichier, son mode de diffusion (CR-ROM, DVD, Internet, téléphone portable). Quand on demande à Guillaume Éon si la web TV a un avenir, il répond sans hésiter par l'affirmative : «Tout le monde est demandeur : les collectivités, les particuliers et même les entreprises.» Il est donc possible d'imaginer une télévision privée qui ne s'adresserait qu'aux salariés d'un groupe ? «Oui, à condition de maîtriser les technologies de flux et le stockage des fichiers.» Et demain, quelles sont les évolutions à attendre dans le monde en perpétuelle évolution des NTIC ? «Le téléphone

mobile est encore sous utilisé», regrette Guillaume Éon. «Pourtant, on sait déjà que c'est un outil fabuleux pour diffuser des images et maîtriser à distance l'information.» Ainsi, il sera possible d'user de son téléphone comme d'une télécommande à distance pour actualiser la diffusion de films publicitaires sur les écrans des magasins ou rafraichir en temps réel une information : «L'envoi de fichiers de grande taille se fera directement à partir du mobile. L'actualisation de ces fichiers se fera à distance en temps réel.» Cette technologie représente un gain de temps énorme : plus besoin d'être derrière son ordinateur pour gérer des fichiers de taille importante. «Ça deviendra un véritable outil de travail dans lequel l'échange de données sera de plus en plus développé.»

L'atout vendéen

Cet outil, grâce à sa cellule de recherche et de développement, AMP le maîtrise déjà. «Il faut sans cesse travailler pour conserver un temps d'avance. Être en Vendée nous permet ce développement là, grâce aux possibilités de connexion et à la proximité avec un tissu économique local exceptionnel. C'est un atout.» Car dans le domaine du numérique, l'entreprise vendéenne l'a bien compris : le futur, c'est aujourd'hui.

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«La Vendée a réussi son désenclavement numérique»

Quels sont aujourd'hui les fruits du plan départemental haut débit ?

Après notre désenclavement, routier, nous avons réussi, c'est vrai, notre désenclavement numérique. Grâce à notre plan haut débit, les communes de Vendée sont désormais reliées au haut débit, voire au très haut débit dans les zones d'activités. Ce tour de force, la Vendée est le premier département rural à l'avoir réalisé en France. D'ailleurs notre exemple est aujourd'hui repris, dans d'autres départements mais également dans d'autres pays, comme par exemple la Belgique qui a envoyé récemment un groupe d'experts étudier la solution que nous avons mis en place. On voit aujourd'hui combien ce plan était essentiel pour l'attractivité de notre département. De plus en plus d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies s'installent en Vendée, qui a désormais la réputation d'être l'un des départements les mieux équipés en moyens de communication.

Vous allez plus loin, en installant bientôt 70 hot spots publics dans 70 sites vendéens. Pourquoi ?

Très fréquenté par les touristes, notre département est aussi de plus en plus une terre d'échanges économiques. Il était donc indispensable d'offrir à tous ces visiteurs occasionnels les moyens de se connecter au net et de consulter leurs messageries. Avec ces 70 premiers hot spots publics, la Vendée offrira une gamme de services technologiques très innovants, comme on en trouve pour l'instant que dans les très grandes villes.

Il reste désormais à régler le problème de la TNT...

Oui, près de 200 000 Vendéens n'y ont toujours pas accès, et ceci est inacceptable. Mais nous sommes, là encore, tout près de réduire cette fracture numérique. Grâce à notre action auprès du CSA et du Gouvernement, le principe de l'installation d'un relais à La Roche est désormais acté. En attendant, les Vendéens pourraient dans les mois qui viennent accéder au bouquet des chaînes de la TNT via le satellite, sans abonnement.

Les NTIC au service de la location Locweb : vos vacances sur le net

Il y a 5 ans, deux sociétés vendéennes basées aux Sables-d'Olonne, DII Informatique et Alizés Informatique, ont décidé de travailler ensemble sur un projet commun : offrir aux professionnels de l'immobilier un portail Internet dédié aux locations de vacances. «Notre association allait presque de soi, explique Boris Cadu, chef de projet en charge du développement pour Alizés. DII avait la connaissance du milieu de l'immobilier et nous le savoir faire.» «La difficulté était de proposer un produit qui soit plus qu'une vitrine : il fallait la description des logements, le prix calculé en fonction de la durée et la disponibilité en temps réel», ren-

chérît Alain Gilbert, gérant de DII. Le résultat, c'est Locweb. Le principe est simple : quand une agence immobilière entre une nouvelle location dans sa base de données, l'information est aussitôt reprise sur son site internet, mais aussi sur le portail locweb-vacances.com et sur des sites de groupement, comme par exemple la FNAIM. Ensuite, quand il se connecte, l'éventuel locataire a accès à un descriptif complet du logement, le prix exact en fonction de la durée de son séjour et surtout, il sait en temps réel si le logement est disponible. Le succès est immédiat. Les visites quotidiennes sur locweb.fr se comptent par dizaines de milliers. En conséquence, Boris Cadu, Alain Gilbert et Robert Jousset, dirigeant d'Alizés, décident de créer une nouvelle structure, Zéphyr. «Cette entité sera consacrée à la réécriture des logiciels, pour les adapter aux dernières évolutions technologiques, et au développement de notre activité Internet», confie Robert Jousset. La nouvelle société vient de commencer son activité.



Jean-Michel Comont, gérant d'une agence immobilière

«Le Net a changé notre manière de travailler»



Quels sont les avantages de cette visibilité sur Internet ?

Pour nous, ils sont multiples : une meilleure visibilité, un gain de temps énorme, puisqu'une seule saisie permet d'actualiser toutes nos données, et la possibilité d'offrir en ligne un maximum d'information au client. C'est comme une porte d'en-

trée dans l'agence. Pour le client également, les avantages sont nombreux : en un clic, il a une offre sous les yeux qui correspond à ses besoins, et avec la mise en ligne de nombreuses photos des logements, il n'a pas de mauvaise surprise à son arrivée. L'an dernier, nous n'avons pas essuyé un seul refus de location, c'est dire !

Les nouvelles technologies ont-elles modifié votre façon de travailler ?

Oui. Aujourd'hui, il faut être très réactif : avec les nouvelles technologies, nous avons à faire face à de nouvelles données, je pense notamment aux réservations de dernières minutes, de plus en plus nombreuses. Nous avons diminué également notre communication classique sur support papier. Notre site web est vu par plus de 15 000 visiteurs par mois.

Courses sur Internet Remplir son frigo en quelques clics

L'expression «nouvelles technologies de l'information et de la communication» parle peu à Madeleine, jeune étudiante Yonnaise arrivée de Nantes en début d'année. Pourtant, sans le savoir, elle en fait un usage régulier avec... les courses en ligne. «Il ne s'agit pas de paris, sourit-elle, mais des courses traditionnelles.» C'est un ami qui lui a fait découvrir ce système. «J'ai essayé pour voir, c'est assez efficace.» Madeleine refuse de se définir comme une accro aux courses en ligne : «C'est sympa de temps en temps, ça dépanne, mais il faut être là pour réceptionner la commande.» Dépanner Madeleine, aider d'autres personnes : faire ses courses sur Internet peut parfois simplifier la vie. Témoin cette jeune maman, qui vient d'accoucher de

son deuxième enfant : «Je suis en ce moment très souvent chez moi. Faire mes courses en ligne me permet de me reposer, et cela évite à mon mari d'avoir à y aller après le travail.» Sans parler des avantages pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Simple comme un clic de souris...



Les archives départementales à la pointe 80 000 images en ligne consultées chaque jour

Avec 1 800 à 2 000 connexions et plus de 80 000 images consultées chaque jour, soit près de 23 millions en 2006, la mise en ligne des archives départementales de la Vendée rencontre un véritable succès. Premier site d'archive départementale ouvert le 19 septembre 2003, il est chaque jour enrichi. «Nous avons commencé par les archives les plus demandées, soit l'état civil, des minutes notariales... nous préparons actuellement la mise en ligne d'archives davantage axées sur l'histoire locale», explique Dominique Souchet, président de la commission des actions culturelles. La mise en ligne de ces documents a constitué une véritable révolution pour tous les chercheurs, professionnels ou non. En effet, ils ne sont plus dépendants des horaires d'ouverture de la salle de



lecture des archives. Pour preuve, un pic de consultation est enregistré tous les dimanches après-midi. De plus les chercheurs peuvent effectuer leurs recherches de n'importe quel endroit, Canada, États-Unis... L'accès à cette salle de lecture virtuelle a entraîné une explosion du nombre d'utilisateurs, qui

grâce à la messagerie peuvent être orientés dans leurs recherches. Avec cette mise en ligne, les contraintes horaires et géographiques n'existent plus et les documents originaux sont protégés.

■ <http://archives.vendee.fr>



Le CHATELET «sister ship» du PONT D'YEU.

FLOTTE DÉPARTEMENTALE - Arrivée du CHATELET Coup double pour l'île d'Yeu

Dernier-né de la flotte du département, le CHATELET a été baptisé le 7 décembre à Port-Joinville. Aux côtés de son sister ship, le PONT D'YEU, il assurera dans les mêmes conditions de confort, de rapidité et de sécurité, les liaisons entre l'île d'Yeu et le continent. L'arrivée de ce deuxième catamaran double l'offre des services de transports proposés aux Islais.



Les premiers voyageurs du CHATELET.

Après le PONT D'YEU, voilà le CHATELET ! Les deux sisters ships assurent désormais la liaison entre Port-Fromentine sur le continent et Port-Joinville sur l'île d'Yeu. Le jour même de son baptême, le 7 décembre, le CHATELET prouvait à ses premiers passagers sa capacité à affronter une mer agitée. En effet, les creux de 2 à 4 mètres et les vents violents ne l'ont pas empêché d'effectuer la traversée en 35 minutes seulement. «Aujourd'hui, nous avons fait une moyenne de 23 nœuds explique le capitaine, Louis Burgaud. Par temps calme, nous pouvons dépasser les 30 nœuds en toute sécurité.» Sur le quai de Port-Joinville, les passagers étaient unanimes : «c'est un excellent bateau.» «J'ai toujours habité l'île d'Yeu et depuis mon enfance je n'attendais qu'une chose : la venue de bateaux qui assurent une liaison rapide avec le continent. Et voilà, aujourd'hui c'est chose faite !», se réjouit Annick Fournier, retraitée de 71 ans.

Confort, rapidité, sécurité, ces trois qualités tant appréciées depuis un an sur le PONT D'YEU se retrouvent sur le dernier né de la flottille islaïse. «Vous avez aimé le PONT D'YEU, vous adorerez le CHATELET !» résum

me Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu. En effet, ce dernier est la copie conforme du PONT D'YEU. Les deux catamarans sortent des chantiers norvégiens Fjellstrands, réputés pour la fiabilité de leurs

bateaux. «Aussi bien dans l'un que l'autre, les quatre moteurs de 1 500 chevaux permettent de transporter jusqu'à 430 passagers, 6 voitures et 150 bicyclettes à une vitesse moyenne de 30 nœuds. Et ils restent très maniables», précise Julien Bathelier, chef mécanicien. D'autre part, les systèmes de stabilisation et d'isolation apportent un véritable confort aussi bien phonique que statique, très appréciés des passagers sujets au mal de mer.

CHATELET à partir des conclusions tirées du PONT D'YEU, avec entre autre, l'élargissement des portes de l'infirmerie. D'autre part, la rotation du soir s'effectuera à 19h en hiver au lieu de 20h. Dès le mois de décembre 2006, des navires supplémentaires ont été mis en œuvre lors des week-ends et des fêtes de fin d'année lorsque cela était nécessaire. De plus, il est d'ores et déjà prévu de rajouter des navires ou de multiplier les rotations lors des week-ends de l'année 2007... «Les Islais sont très contents, avec l'arrivée du CHATELET deux navires peuvent effectuer plusieurs rotations au cours d'une même marée. Désormais le temps où l'on s'entendait dire qu'il n'y avait plus de place pour retourner sur le continent ou rentrer à l'île d'Yeu est révolu», se félicite Gabriel Samelin, habitant de l'île.



2006, une année d'expérimentation

«L'année 2006 a été une année d'expérimentation, déclare Michel Dupont. Plusieurs leçons ont été retenues pour répondre au mieux aux besoins des Islais.» Ainsi, quelques plus techniques ont été apportés au

Améliorer le désenclavement de l'île d'Yeu : Les trois axes du projet départemental

«Intégrer totalement l'île d'Yeu dans le territoire géographique et économique de la Vendée, servir ses habitants en priorité, avant les touristes. Tels sont les principaux objectifs du plan de désenclavement maritime de l'île d'Yeu», déclare Bruno Retailleau vice-président du Conseil Général, lors du baptême du CHATELET. Ce plan, élaboré en concertation avec les représentants de l'île d'Yeu, s'articule autour de trois axes :

Premier axe :

une nouvelle flottille

- Mise en service du PONT D'YEU en janvier 2006 et du CHATELET en décembre 2006.

- Mise en service de l'INSULA OYA II, transformé en caboteur mixte

pour transporter le fret, la marée, des véhicules et 250 passagers au printemps 2006.

- Arrivée de l'ANATIFE, nouveau pétrolier qui approvisionnera à partir du mois de janvier 2007 l'île d'Yeu en hydrocarbures.

Deuxième axe :

la modernisation des ports

- En décembre 2004, le nouveau port de Fromentine a été ouvert au public. À partir du mois d'avril 2007, l'accès aux vedettes rapides des compagnies privées se fera par un

cheminement direct.

- La modernisation de Port-Joinville se poursuit.

Troisième axe : réalisation de nouvelles gares maritimes

- À Port-Joinville, la gare maritime sera entièrement rénovée. Plusieurs nouveaux outils vont être mis en place, (escalator, escalier, ascenseur) tandis que les locaux d'accueil du public et de la billetterie seront réaménagés. Ces travaux se termineront avant l'été 2009.

- À Port-Fromentine, ouverture au public de la nouvelle gare multiservices au cours du printemps 2007, installation d'un lieu unique pour la vente des billets, création d'un hall de 250 mètres et d'un guichet réservé au transport par car.



Echouage sans gravité du PONT D'YEU

Dans la soirée du mercredi 20 décembre, le PONT D'YEU, sister ship du CHATELET, s'est échoué en face de l'île d'Yeu. A l'heure où nous imprimions, l'explication la plus vraisemblable à cet incident était le déplacement subi d'un banc de sable dans le chenal de Fromentine. La tempête des jours précédents ayant sans doute contribué à fragiliser les fonds marins. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer et la marée montante a permis de ramener à terre sans problème les passagers et l'équipage du navire.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Il faut associer les pêcheurs aux négociations sur les quotas

Nous assistons depuis des années à un véritable démantèlement de notre filière pêche. Aux abaissements successifs des quotas, se sont en effet ajoutées l'interdiction des filets maillants dérivants, voire les fermetures totales de pêches, comme c'est en ce moment le cas avec le thon rouge. Par ailleurs, les directives européennes entravent le Conseil Général dans sa volonté d'aider les pêcheurs. Exemples : les crédits ports que nous recevons de l'Europe ne peuvent en aucun cas être consacrés au soutien à la filière pêche, et nous avons désormais l'interdiction d'aider à l'acquisition ou la construction de bateaux neufs. Malgré ces obstacles, le Conseil Général met tout en œuvre pour aider les pêcheurs, notamment par une action vigoureuse dans les négociations au Conseil européen de la Pêche. Nous venons d'ailleurs de remporter un succès, en parvenant à convaincre le Conseil européen de ne pas totalement fermer en 2007 la pêche à l'anchois. Malheureusement, cette décision risque de n'être qu'un simple sursis, puisque la pêche à l'anchois n'est autorisée que sur 3 mois, jusqu'en juin. A cette époque, tout risque d'être remis en question. Cette incertitude est d'ailleurs l'une des pires difficultés auxquelles sont confrontés nos pêcheurs, qui ne bénéficient d'aucune visibilité sur l'avenir de leur activité économique. Pourtant, ceux-ci sont parmi les premiers à convenir que la préservation de la ressource est essentielle. Les pêcheurs ont d'ailleurs fait de nombreuses propositions responsables, comme par exemple de créer pour l'anchois des espaces protégés en face de l'estuaire de la Gironde afin de laisser les jeunes poissons se reproduire. Malheureusement, cette main tendue a été refusée par Bruxelles. Plus largement, la filière pêche s'inscrit dans l'économie maritime de notre département, pour laquelle le Conseil Général déploie des efforts considérables. Notre programme de modernisation des ports permet ainsi de constituer des pôles modernes et bien équipés destinés à renforcer l'attractivité de la Vendée sur toute la façade atlantique. La mise en place dans les prochains mois de l'élévateur à bateaux aux Sables-d'Olonne est sans doute le meilleur exemple de cet investissement départemental. Il s'agit en effet, avec cet outil de première catégorie, de soutenir le secteur de la réparation navale. Afin de renforcer encore plus l'attractivité de cet équipement, le Conseil Général a d'ailleurs décidé de prendre à sa charge une partie du coût des amortissements, afin de ne pas en faire supporter le poids par les usagers.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

2007 : année cruciale pour la Mer !

En juillet 2005, la France a été condamnée par la Cour Européenne de justice à une amende historique : 20 Millions d'euros sur le champ, près de 60 Millions d'euros chaque semestre tant que la France ne sera pas «retrouvée dans les clouds» pour avoir violé depuis 1991 la législation communautaire sur la protection des stocks de poissons en voie de disparition. C'est la première fois que la Cour condamnait un Etat membre à une astreinte et à une amende forfaitaire en raison de son manquement grave et persistant au droit communautaire. La France occupe la 3^{ème} place européenne (après le Danemark et l'Espagne) avec ses 800.000 tonnes de poissons sorties chaque année des océans et continue d'utiliser des filets non réglementaires dont les mailles sont si serrées qu'elles attrapent des poissons qui n'ont même pas atteint l'âge de se reproduire. 7 espèces parmi les 10 les plus courantes qui finissent dans notre assiette sont déjà en voie d'extinction. La Commission Européenne a souhaité que les états membres fassent des propositions à fin 2007 en vue de l'élaboration d'une politique maritime européenne globale, et non par segment (pêche, navale, etc.). Il y a urgence dans un contexte où la pêche n'est pas seule responsable, la mer étant traitée comme une poubelle. Ainsi, une canalisation de 11 km y déverse les égouts de Montpellier, un autre projet de ce type étant en cours à Perpignan. Il ne faudrait pas que l'identique se produise aux Sables-d'Olonne ! La Vendée représente 10% de l'activité pêche en France (1er port : Les Sables sur les 4 grands qui sont gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie), 19 000 tonnes de poissons débarquées environ, plus de 6 Millions d'euros. La flottille vendéenne représentait 388 navires (moyenne d'âge de 19 ans) et un millier de pêcheurs en 2003, en baisse constante. L'aide du Conseil général à la construction, à la modernisation et à l'acquisition des navires n'a mobilisé que 185 000 euros de subventions directes aux pêcheurs en 2004 pour 50 navires, soit à peine 3500 euros par navire ! Une aide insuffisante, en baisse en 2005. Il faut soutenir concrètement la pêche artisanale ! Par ailleurs, la construction de l'élévateur à bateaux (500 tonnes, pour près de 15 Millions d'euros envisagés) aux Sables sur fonds publics sera suivie de la création d'une nouvelle aire de stationnement de bateaux après l'été 2007. Le Conseil Général vient de voter sa participation à hauteur de 50% aux déficits d'exploitation prévisionnels de l'élévateur sur au moins trois ans par la CCI (en 2007, cela représente plus de 61 000 euros). Depuis 1996, le Conseil général a perçu de l'Etat près de 570 000 euros par an au titre des crédits de concours «ports». Pourquoi ne pas les redéployer en faveur des pêcheurs ? L'histoire de notre département est marquée par son agriculture et sa pêche, nous nous devons d'agir pour que ces professions de la Terre et de la Mer aient les moyens de vivre décemment.

PRIMAIRE - Vendée Réussite Scolaire Apprendre à travailler

Depuis sa création, 6 000 élèves vendéens ont profité du programme Vendée Réussite Scolaire. Plusieurs fois par semaine ces élèves des classes de CP et CE1 ont bénéficié d'un soutien au travail personnel, en lecture, en grammaire et en mathématiques.

A peine, la cloche a-t-elle retenti qu'une vague d'élèves inonde les couloirs de l'école primaire les Crayons de Soleil à Mouilleron-le-Captif. Tous n'ont qu'une idée en tête : récupérer leur manteau avant de rentrer chez eux. Tous, sauf un petit groupe de cinq élèves, John, Léane, Zoé, Katy et Willy, qui retournent jouer dans la cour de récréation avec leur goûter. Un quart d'heure de détente avant de retrouver Malika Guillet, qui les aide à faire leurs devoirs du soir. En effet, depuis plusieurs années, l'école propose aux parents de profiter du programme Vendée Réussite Scolaire mis en place par le Conseil Général et relayé par les communes, pour aider les enfants de CP et CE1 à faire leur travail personnel. «Les enfants sont là pour plusieurs raisons. Il y a ceux qui ne veulent pas travailler avec leurs parents, j'ai par exemple une petite fille qui ne veut pas lire devant sa mère. Il y a ceux qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin de travailler avec une personne autre que leurs parents ou leur instituteur.

Enfin, il y a ceux dont les parents ne peuvent pas les faire travailler et qui ont besoin de quelqu'un pour les suivre.» Deux fois par semaine, ils se retrouvent pour une demi-heure dans la bibliothèque. L'ambiance est détendue mais studieuse. Chacun des élèves prend sa place.

Apprendre à être autonome

«L'un des principaux objectifs de ces cours, explique monsieur Verdon, directeur de l'école, est de donner aux élèves des réflexes méthodologiques, simples mais indispensables. Ainsi, lorsqu'ils arrivent ils regardent dans leur agenda, ouvrent le livre à la bonne page et commencent leur travail. Ils doivent apprendre à ne pas être des assistés permanents.» Ce soir, quatre élèves du groupe sont en CP, Malika Guillet les fait lire un par un à haute voix, «Aide-toi avec tes doigts pour suivre les lignes, concentre-toi. Voilà, c'est bien !» Chacun lit et écoute les autres. Une fois la lecture terminée, Malika leur donne des fiches d'exercices de lecture pendant qu'elle s'occupe de Willy, le seul élève de CE1 du lundi soir. Dictée, petits exercices de grammaire... Tout se passe sans difficulté et dans la bonne humeur pendant cette demi-heure de travail. À 17h30, les cinq élèves prennent leurs manteaux et retrouvent leurs parents. «J'ai mis



Avec le programme Vendée Réussite Scolaire, les enfants apprennent à s'organiser.

mon fils à ces cours de soutien parce qu'à la maison, nous n'arrivions plus à le faire travailler. Aujourd'hui ça marche beaucoup mieux», explique un père de famille. «Je ne peux pas m'en occuper après la classe, alors je préfère le laisser là et être sûr qu'il fera bien son travail, et c'est le cas», ajoute un autre.

6 000 élèves en 15 ans

Depuis sa création en 1991, 6 000 élèves de très nombreuses communes vendéennes ont profité de

l'aide au travail personnel de Vendée Réussite Scolaire. «En matière d'éducation seuls les collègues relèvent de la stricte compétence du Conseil Général. Néanmoins, nous tenons à étendre notre soutien à tous les établissements vendéens, c'est pourquoi nous avons mis en place ce programme pour permettre aux enfants vendéens d'acquérir les savoirs fondamentaux dès les premières années de primaire», explique Dominique Souchet, président de la Commission des Actions Educatives.

Des transports en commun pour tous

Après Saint-Gilles-Croix-de-Vie / La Roche-sur-Yon, une nouvelle ligne bus handicap s'ouvrira au printemps prochain entre La Roche-sur-Yon et Cholet. Le trajet de cette ligne sera calqué sur la ligne 110 de Cap Vendée et desservira trois fois par jour les arrêts habituels. Utilisable par n'importe quel usager, le bus qui la desservira sera muni d'une plateforme qui permettra aux personnes qui utilisent des fauteuils roulants de l'emprunter sans aucun problème. «La création de cette ligne entre dans la suite logique de celle de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et précède plusieurs autres lignes bus handicap que le Conseil Général continuera à mettre en place», explique Jean-Pierre Lemaire, Conseiller Général.

ADMR Les gestes qui sauvent

Depuis un peu plus d'un an, les missions de l'ADMR se sont élargies au domaine des enfants, en plus des personnes âgées et handicapées. Or les demandes qui concernent des accidents domestiques de jeunes enfants ne cessent d'affluer, ingestions de javel... «Aussi, pour permettre aux salariés de l'ADMR de faire face, le mieux possible, aux situations qu'elles doivent gérer, nous avons décidé de multiplier les formations aux premiers secours», explique Jacqueline Roy. Désormais, 300 formations de douze heures par an sont proposées en partenariat avec l'association départementale de protection civile (ADPC).



Trophée Écotop La communauté de communes du Pays Yonnais primée

La communauté de communes du Pays Yonnais a reçu en novembre dernier le trophée Écotop, qui récompense les collectivités et les PME qui s'engagent pour une meilleure performance environnementale et économique de la gestion des emballages et déchets d'emballages, notamment ménagers. Ce trophée a été perçu par les représentants de la communauté de communes comme une juste récompense pour le civisme écologique des habitants du Pays Yonnais.

ASSORAMA : Le nouveau calendrier Bafa 2007

L'association Assorama qui propose avec l'Afocal diverses saisons de formations Bafa et Bafd tout au long de l'année vient de sortir son agenda 2007. Assorama assure un suivi des personnes ayant assisté à une de leurs formations en les accompagnant dans la recherche de leurs stages pratiques ou de leurs emplois saisonniers au niveau départemental, régional et même national.

Agenda début 2007 :
Formation générale :
du 10 au 17 février ou du 31 mars au 7 avril. 395€.
Approfondissement «Activités et projets en CLSH» et «Petite enfance», **du 12 au 17 février. 399€.**
Approfondissement «Surveillant de baignade» (diplôme inclus + AFPS), **du 10 au 17 février 2007. 510€.**

■ Renseignements : 02 51 41 30 62

OLONNE-SUR-MER - SAVS

Le Robinson, un tremplin vers plus d'autonomie



Le nouveau foyer a notamment été inauguré par Gérard Faugeron, conseiller général des Sables, Louis Guédon, député-maire des Sables, Véronique Besse et Gérard Villette, président des HLM de Vendée.

Nicolas est ravi. Depuis quelques semaines maintenant, il goûte à la liberté et fait ses premiers pas dans l'autonomie. En effet, Nicolas loge désormais dans le nouveau SAVS (Service d'accompagnement à la Vie Sociale) d'Olonne-sur-Mer, appelé «le Robinson», construit par les HLM de Vendée. Avec lui, sept autres personnes handicapées qui travaillent en CAT y vivent. Chacune d'elles habite un appartement de 30 m², dans lequel elle peut vivre et recevoir sa famille. De plus des salles communes sont à sa disposition ainsi qu'un accompagnement éducatif approprié. «Vivre ici est pour certaine personnes un tremplin vers encore plus d'autonomie. La plupart des locataires viennent du foyer «Albatros» au Château d'Olonne ou du domicile de leurs parents. Ici, ils apprennent en dou-

leur l'autonomie. D'ici quelques mois ou quelques années, certains d'entre eux pourront s'installer dans des logements complètement indépendants», explique Jacques Esmerly, chef du service d'accompagnement employé par l'association des «Papillons Blancs». Implanté au cœur d'un secteur résidentiel, le SAVS préserve la vie sociale de ses résidents. Ils vivent dans un environnement identique à tous les habitants de la commune. «Aider les personnes handicapées à s'insérer dans la vie sociale, respecter leur dignité et leur liberté sont des priorités du Conseil Général, indique Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales. C'est pourquoi nous sommes engagés dans de nombreux projets similaires à celui-ci.»

SOCIAL - Maison départementale de l'emploi Des projets concrets pour remettre le pied à l'étrier

La Maison départementale de l'emploi et du développement économique vient d'ouvrir ses portes dans les locaux du Conseil Général. Premiers objectifs : permettre à un plus grand nombre de Vendéens de trouver du travail. Mais aussi adapter l'offre d'emploi à la demande des entreprises.

«Il ne s'agit pas pour nous de créer un guichet supplémentaire, tenait à préciser Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général lors de la présentation de la Maison Départementale de l'emploi. Il s'agit pour nous de mener des projets concrets pour remettre le pied à l'étrier à tous ceux qui recherchent un emploi dans notre département.» Cette Maison de l'emploi, qui est installée pour le moment dans les locaux du Conseil Général, regroupe l'ensemble du territoire vendéen, à l'exception de la Communauté de Communes du Pays Yonnais, qui a créé sa propre structure. Outre l'objectif premier qui est de permettre aux chômeurs de retrouver

un travail, ce projet novateur a la particularité d'adapter l'offre d'emploi à la demande des entreprises car 30% des offres d'emplois ne sont en effet pas pourvus en Vendée. De plus elle aide les salariés des secteurs économiques en difficultés à se reconverter dans les secteurs les plus porteurs.

Bientôt des maisons de l'emploi à l'échelle cantonale

L'idée de cet outil est donc de mettre en place des dispositifs de formation afin de permettre aux chômeurs de répondre aux offres vacantes tout en rapprochant les entreprises et les institutions chargées de l'emploi. Le Conseil Général a associé différents partenaires à ce projet ; les Communautés de communes notamment qui ont dans leur quasi-totalité accepté de s'associer aux démarches. Ce qui permettra ensuite de soutenir des maisons de l'emploi cantonales qui pourront développer leurs propres actions de proximité.

SCOLARITÉ - Collège Corentin Riou Réaménagement et création d'un pôle vie scolaire

«Les travaux prévus initialement concernaient surtout le préau, expliquait Marcel Gauducheau, Conseiller Général du canton de Moutiers-les-Mauxfaits lors d'une visite du collège Corentin Riou. Puis nous avons pensé qu'il fallait restructurer toute une partie du rez-de-chaussée, le premier étage et installer un ascenseur pour

l'accès aux handicapés.» Les travaux qui débiteront en 2007 au collège Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits vont en effet considérablement modifier la structure des bâtiments de l'établissement. Le rez-de-chaussée abritera à terme un espace d'accueil, une salle de permanence et un tout nouveau foyer pour les élèves. Au premier étage, les élèves, 381 inscrits à ce jour, pourront profiter d'un CDI jouxtant la salle informatique, pour plus de facilité. Mais surtout, la complète rénovation du préau permettra aux élèves d'attendre le car dans de meilleures conditions de sécurité tout en étant à l'abri des intempéries. Le collège dont les travaux pilotés par le Conseil Général devraient être terminés fin 2008 offrira donc aux élèves et à leurs professeurs de meilleures conditions d'accueil et de sécurité, mais cette rénovation intègre aussi une exigence de qualité environnementale : gestion des déchets, confort acoustique, gestion de l'énergie...



JANVIER - FEVRIER Spectacles de Vendée

Les meilleurs du théâtre et du piano

RESA www.vendee.fr
tél. 02 51 36 93 60

Mardi 30 janvier

Du côté de chez Proust

Adaptation de et par
Jacques SereysMis en scène : Jean-Luc Tardieu
Molière 2006 du meilleur comédien
Montaigu, Salle Caméra 5 - 20h30
Ouverture billetterie : 8 janvier - 10h

Voir ci-dessous, l'interview :

«A la rencontre de Proust»

Vendredi 2 février

Pygmalion

de George-Bernard Shaw

Avec Barbara Schulz, Nicolas Vaude,
Danièle Lebrun...Mise en scène : Nicolas Briançon
Salle des Atlantes,
Les Sables d'Olonne - 20h30

Ouverture billetterie : 9 janvier - 10h



Avec 8 nominations aux Molières 2006 dont le Molière du meilleur second rôle pour Danièle Lebrun, *Pygmalion* est «le spectacle qu'on attendait, suffisamment drôle pour plaire au plus grand nombre, étonnamment singulier pour le distinguer de la masse» selon la critique du Figaro. Les quelques leçons de diction données à Eliza Doolittle par un éminent linguiste permettront-elles à cette marchande de fleurs, un tantinet vulgaire, de se transformer en Lady distinguée ? Ce conte de fée à l'anglaise inspira le film *My Fair Lady*.

Jeudi 8 février

Symphonie n°2 de Katchaturian
Rapsodie de Paganini sur
un thème de RachmaninovOrchestre Philharmonique d'Arménie
Vardan Mamikonian, piano
Edouard Toptchian, direction
Le Poiré-sur-Vie,
salle de la Martelle - 20h30
Ouverture billetterie le 10 janvier - 10h

Depuis 1924, l'Orchestre Philharmonique d'Arménie se produit régulièrement dans le monde. De célèbres chefs d'orchestre l'ont dirigé tandis que de grands musiciens tels que Rostropovitch, Isaac Stern, Spivakov ou encore Katchaturian l'accompagnent. Au Poiré-sur-Vie, la virtuose du piano, Vardan Mamiko-

nian interprétera la symphonie n°2 de Katchaturian et une rapsodie de Paganini sur un thème de Rachmaninov.

Changement
de programme

Les Athlètes dans leur têtes, spectacle prévu le 6 février est annulé pour des raisons indépendantes de l'organisation des Spectacles de Vendée. Cette soirée sera remplacée par la pièce *Six heures au plus tard* avec Pierre Mondy le mardi 13 mars 2007 à Pouzauges, salle de l'Echiquier à 20h30.

Jacques Sereys, Du côté de chez Proust
A la rencontre de Proust

En 50 ans de carrière, Jacques Sereys a arpenté toutes les scènes du monde, de Varsovie à New York en passant par l'Argentine et Paris. Le 30 janvier prochain, il montera sur les planches de la salle Caméra 5 à Montaigu où il interprétera, seul, «*Du côté de chez Proust*» pour lequel il a reçu le Molière du meilleur acteur 2006. Rencontre.

Journal de la Vendée : Pourquoi êtes-vous devenu comédien ?

Jacques Sereys : Rien ne me destinait à devenir comédien. Pourtant, il est arrivé un jour où j'ai dû choisir de faire quelque chose pour gagner ma vie. Je n'avais pas de diplôme, j'ai alors décidé de devenir comédien. En 1951 je suis rentré au Conservatoire et en suis ressorti en 1955 avec un premier prix en théâtre classique et un autre en moderne : tickets d'entrée pour la Comédie Française. J'y suis resté 30 ans. Aujourd'hui, j'en suis sociétaire honoraire. Jouer à La Comédie française pendant toutes ces années a été pour moi l'occasion d'interpréter



des textes modernes et classiques de grande qualité.

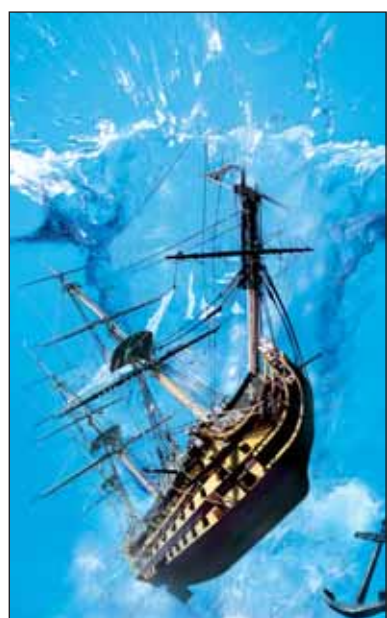
JDV : Seuls les spectateurs qui connaissent l'œuvre de Proust pourront-ils apprécier votre pièce ?

JS : «*Du côté de chez Proust*» est l'occasion pour le spectateur de découvrir ou de redécouvrir l'œuvre de Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*.

Pendant deux ans, j'ai cherché dans cette œuvre et en particulier dans son premier recueil *Du côté de chez Swann* les passages les plus intéressants à mettre en scène. De la première à la dernière seconde, le spectateur, initié ou non, doit être tenu en haleine.

JDV : Est-ce plus facile de retranscrire l'œuvre de Proust au théâtre qu'au cinéma ?

JS : Le théâtre est un instrument idéal pour retranscrire l'œuvre de Proust, bien mieux adapté que le cinéma. En effet, les dialogues de Proust ne sont valables que s'ils sont préparés par le narrateur. La langue de Proust est une merveille dans laquelle pas un mot n'est mis au hasard. Une douzaine de ses personnages apparaissent dans ma pièce, tantôt comiques tantôt émouvants mais toujours introduits et joués par le narrateur. A travers la multitude de personnages de son œuvre Marcel Proust fait une analyse très lucide de la société des années 1880 à 1920. Et son analyse est encore d'actualité aujourd'hui.

JUSQU'AU 15 AVRIL Historial de la Vendée
La mer pour mémoire

L'exposition présentée à l'Historial jusqu'au 15 avril prochain et ayant pour titre «*La mer pour mémoire - Archéologie sous-marine des épaves Atlantiques*» vous permet de percer les secrets enfouis à vingt mille lieux sous les mers depuis parfois de longs siècles : instruments de navigation, canons, trésors, flacons de parfum, chaussures, jeux de dés... Huit espaces thématiques (traces de naufrage, la vie à bord, espace sous-marin...) vous dévoilent mille et une splendeurs océanes tandis, qu'aux côtés de cette très belle exposition, un espace est réservé à l'archéologie sous-marine en Vendée. La reconstitution d'une épave d'un vaisseau

anglais vous permet ainsi d'assister à la diffusion d'un film retraçant les différentes étapes de l'archéologie : fouilles, analyse en laboratoire, recherches historiques... Le court métrage s'appuiera sur les fouilles réalisées sur le plateau des Barges aux Sables d'Olonne et filmées par l'Association Vendéenne de Vidéo et d'Archéologie Sous-marine (AVVAS).

Renseignements : 02 51 47 61 61 ou www.vendee.fr

Ouverture : de 10h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars (sauf les lundis)

Tarifs : compris dans l'entrée à l'Historial (8€, 5€ -25 ans et demandeurs d'emploi, gratuit -18 ans)

MARDI 23 JANVIER Théâtre à l'ISLT de Montaigu
To see or not to see ?

Rien de tel qu'une soirée placée sous le signe de l'humour pour bien commencer l'année. Pour cela, ne manquez pas le spectacle comique organisé conjointement par

l'association sportive et l'association culturelle «L'écho de Villebois Mareuil», mardi 27 janvier, à 20h30 dans l'amphithéâtre de l'ISLT à Montaigu. Cette représentation dite d'humour visuel interprétée par Jean-Louis Danvoye s'intitule *to see or not to see*. Ne vous attendez pas à du théâtre shakespearien puisque la soirée se déroulera au rythme de sketches tous aussi délirants les uns que les autres. Technique gestuelle incomparable et imagination débordante seront de mise pour vous faire passer une agréable soirée. Alors, *to see or not to see ?* Une pièce à voir, cela va de soi !



Réservations : 02 51 94 02 06 (à partir du 8 janvier). Tarifs : 8€, 5€ (scolaires et étudiants).

JEUDI 18 JANVIER L'Orchestre de Vendée
Premières envolées de notes
de l'année aux Brouzils

Le premier rendez-vous que vous donne l'Orchestre de Vendée en ce début d'année a lieu le jeudi 17 janvier, à 20h30 aux Brouzils. Les cinquante et un musiciens qui composent l'orchestre feront vibrer ce soir-là le public vendéen qui sera réuni dans la salle La Pastourelle. Ils interpréteront sous la direction de Claude Bardon le programme suivant : Suite Holberg de Grieg ; Ouverture, Scherzo et Finale de Schumann et la Symphonie n°3 Rhénane de Schumann. Leur prochain concert sera donné le 20 mars prochain aux Essarts.

Réservations : 02 51 42 91 04. Tarifs : 6€, 3€, gratuit -12 ans.

VENDREDI 19 JANVIER Saint-Michel-en-Herm
À la poursuite des oiseaux sauvages

Pour les curieux de la nature, avides d'en savoir plus sur les oiseaux sauvages qui peuplent le ciel vendéen, la fédération départementale des chasseurs organise gratuitement des après-midi de découverte et d'observation à l'observatoire de la Baie de l'Aiguillon, à Saint-Michel-en-l'Herm. De ce poste d'observation privilégié, il est possible d'admirer de nombreuses espèces qui en temps normal sont difficilement visibles. Rendez-vous est donc donné aux amateurs à l'observatoire de la Baie de l'Aiguillon le vendredi 19 janvier à 14 heures.

Renseignements : 02 51 47 80 94

LES 20, 27, 28 JANVIER ET 3 FÉVRIER Grasla
Les Danseuses font valser Paris

À nous deux Paris ! Pour leur gala annuel, les Danseuses de Grasla ont décidé de se mouvoir sur scène en suivant un fil conducteur original : l'arrivée d'un provincial dans la capitale. 8 groupes d'artistes, âgées de 6 à 25 ans, enchanteront leur public lors de danses diverses au cours desquelles l'expression corporelle

prendra toute son importance. Un spectacle travaillé, bien maîtrisé, qui s'adresse aussi bien aux amateurs de danse qu'aux profanes, qui pourront admirer maîtrise technique et artistique, le tout agrémenté de jolis costumes. À ne pas manquer !

Renseignements : 02 51 42 95 96



FEVRIER Les sites départementaux Récréatives et Art en goûter : la nouvelle saison

■ ART EN GOÛTER

Retour des après-midi gourmands de l'abbaye de Nieul

Avec la nouvelle année, voici le retour des après-midi de l'Art en Goûter proposés à l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise. Pour ce premier cycle, trois dates sont à retenir dès à présent : le 11 février, le 11 mars et le 15 avril. Ces après-midi se déroulent autour de trois temps forts. Une conférence sur l'histoire de l'art

ouvre les festivités, suivie d'un goûter puis d'un concert. Marie-Christine Barrault, actrice de renom est déjà sur la liste des intervenants de qualité qui animeront cette saison.

■ Renseignements : 02 51 50 43 10

■ RECRÉACTIVES

14 février
Récréatives à l' Abbaye de Nieul-sur-l'Autise
L'abbaye sous un nouvel angle !

Pour découvrir l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise sous un angle nouveau

et original, quoi de mieux que de se mettre dans la peau d'un apprenti photographe ? Avec France Gourmaud, photographe professionnel, les enfants de 8 à 13 ans, transformés en chasseurs d'images partiront à la recherche de la photo insolite ou de la prise de vue exceptionnelle à travers le déambulatoire, le cloître et devant les façades de l'abbaye. Leurs clichés seront ensuite présentés dans la Maison Empire lors d'une exposition temporaire.

■ Renseignements, inscriptions : 02 51 42 81 11



15 février
Récréatives au Port du Bec
Entre sable et nœuds :
la mer en tableau

Dans un premier temps, à l'aide d'un médiateur de l'EDP, les stagiaires de 8 à 13 ans seront invités à découvrir l'univers marin. Pour créer un support original à leur création, les matériaux de l'estran comme le sable, les coquillages, les cailloux sont des trouvailles idéales. Dans un deuxième temps, la découverte des nœuds utilisés par les marins permettra de mettre une dernière touche à l'œuvre des enfants.

■ Renseignements, inscriptions : 02 51 42 81 11

JUSQU'AU 17 JANVIER

Montaigu
Exposition à la cédéthèque

Vous avez jusqu'au 17 janvier pour découvrir les trois expositions présentées au public à la cédéthèque de Montaigu : «Les crêches dans le monde», «la fête de l'Antiquité de nos jours» et «la représentation de la Nativité dans l'art» sont en effet les thèmes choisis cette année. Vingt crêches en terre cuite, bois, bronze ou argile issues des cinq continents ou encore des coffrets remplis de fèves, 998 au total, évoquant notamment la tradition culinaire avec des fèves en forme de pain, la mythologie avec les travaux d'Hercule mais aussi les premières fèves ou des personnages inspirés par le cinéma d'animation (Bonne Nuit les Petits) permettent de prolonger l'ambiance des fêtes de Noël. Enfin, l'exposition sur la Nativité, consacrée à l'Adoration des bergers et des mages, vous plonge dans la peinture italienne de la Renaissance en vous montrant notamment des œuvres de Giotto ou Bronzino.

■ Renseignements : 02 51 06 43 43



JUSQU'AU 20 JANVIER Concours de chant à Vairé En solo ou en duo : à vos micros !

Amateurs de chant : à vos micros ! L'association de théâtre et de chant «Le Chœur des Coulistes» de Vairé organise une soirée cabaret concours le samedi 3 mars 2007. Ce concours de chant en duo et/ou solo est ouvert à tous les chanteurs à partir de 12 ans. Les artistes intéressés peuvent s'inscrire dès à présent en retirant un dossier et le règlement du concours afin de pouvoir prétendre à la présélection qui aura lieu à la Maison Commune des loisirs de Vairé le samedi 27 janvier.

Les artistes retenus à cette présélection se présenteront devant un large public et un jury de professionnels, composé de professeurs de chant et de musique, lors de la soirée cabaret qui aura lieu le samedi 3 mars prochain. Les lauréats du concours auront la chance de pouvoir enregistrer leur CD 2 titres. Dépêchez-vous, les inscriptions sont possibles jusqu'au 20 janvier.

■ Inscriptions : 02 51 33 75 44 ou nico.sandra@infonie.fr

A PARTIR DU 14 JANVIER Agenda des randonnées À vos marques, prêts ?

L'agenda sportif des randonnées du premier semestre 2007 est sorti. Au programme, une multitude de km à avaler aux quatre coins du département. Premières terres à fouler ? Les Herbiers et Pouzauges. Avis aux amateurs de course à pied ! À suivre, les informations pratiques concernant les deux premières randonnées de l'année :

Dimanche 14 janvier :
«Brevet Audax 50 km» organisé

par «Les Pieds Z'Aillés». Départ à 7h30 au Lavoir, place Herbauges aux Herbiers. Distance : 50 km.

■ Inscriptions : 02 51 66 91 75.

Dimanche 18 février :
«Randonnée des collines» organisé par «Les Marcheurs des Collines». Départ de 8h à 9h30, salle Emile Robert à Pouzauges. Distance : 8, 14 et 21 km.

■ Inscriptions : 02 51 91 89 35 ou 06 74 19 11 63.

MARDI 30 JANVIER

Simphonie du Marais

Le 30 janvier à partir de 15h30, les murs de l'église de Rocheservière vibreront au son de la musique baroque. Hugo Reyne à la flûte, Pierre Hantai au clavecin et E. Guignes à la viole de gambe interpréteront plusieurs sonates de Bach. Un vrai moment de ressourcement.

■ Renseignements, réservations : 02 51 42 19 39

LES 11, 14 ET 23 JANVIER L'Echiquier Des spectacles tout azimut

Jeu 11 janvier
La chanson de variété
Tout va bien

Zoé, la nouvelle révélation de la chanson de variété belge fera vibrer la salle de l'échiquier le jeudi 11 janvier à partir de 20h30. Son premier album sorti en mars 2006, a fait découvrir au grand public cette voie qui passe du jazz au bel canto, du grave à l'aigu avec une facilité déconcertante. Les amateurs de chanson de variété seront comblés par le son de la voix de Zoé et par les paroles de ses morceaux, pétillant de fantaisie et de poésie. En quelques minutes, tous les spectateurs seront conquis par cette chanteuse talentueuse.

Dimanche 14 janvier
La prestidigitation
Au-delà des mots...

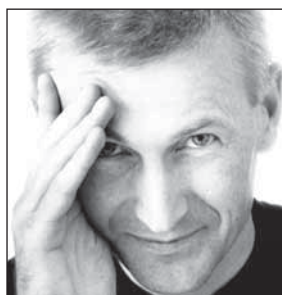
Magicien, humoriste, illusionniste, Gary Kurtz a délaissé la plupart des

accessoires de la prestidigitation pour se consacrer exclusivement aux jeux de l'esprit. La magie du spectacle réside dans la facilité de Gary Kurtz à pénétrer dans la pensée des gens pour y puiser la matière de son incroyable show qu'il présentera le dimanche 14 janvier à 16h30 sur la scène de l'Echiquier.

Mardi 23 janvier
Troupe de théâtre Nigérienne
Kasko

Le Cid comme vous ne l'avez jamais vu. Le mardi 23 janvier à 20h30, à l'Echiquier, la troupe Les Tréteaux du Niger, présentée par Les Tréteaux de France présentera son adaptation de la tragédie classique de Corneille. Un spectacle incroyable et chaleureux où les comédiens itinérants du Niger jouent constamment avec le public. A voir en famille.

■ Renseignements, réservations : 02 51 61 46 10



DIMANCHE 21 JANVIER Les Hivernales à Ste Flaive-des-Loups Chants traditionnels corses

On les reconnaît entre tous les chants polyphoniques corses, mais pour en profiter d'un peu plus près, les organisateurs des Hivernales vous convient à assister au concert exceptionnel de l'ensemble Sa-

rocchi : «Canti di a tradizione» qui a lieu le 21 janvier, à 17h à l'église de Ste Flaive-des-Loups. Le chanteur Benedettu Sarochi, qui s'est illustré au sein des groupes corses célèbres, a réuni autour de lui quatre

musiciens et chanteurs qui ont une passion commune pour la musique traditionnelle corse puisque plusieurs d'entre eux baignent dans le chant corse depuis leur plus jeune âge. La formation interprétera des monodies souvent accompagnées par des instruments traditionnels dont la Cetera, mais aussi des pièces instrumentales et des chants polyphoniques. Paradoxalement, c'est en collant au plus près de leur interprétation d'origine qu'il confère à ces chants une étonnante modernité.

■ Réservations : 02 51 05 90 49 (du mardi au samedi, de 9h à 12h30). Tarifs : 8€ (gratuit -10 ans).



SAMEDI 20 JANVIER Théâtre à La Caillère-St Hilaire «Paroles d'étoiles, mémoire d'enfants cachés»

«Paroles d'étoiles, mémoires d'enfants cachés» est un recueil de lettres, des témoignages d'enfants juifs qui ont été cachés dans des familles ou des internats pendant la seconde Guerre Mondiale et ont ainsi pu échapper aux camps de concentration. Ces paroles qui ont été présentées aux lecteurs dans un ouvrage, ont inspiré la compagnie «Mano & Co» de Nantes qui a monté un spectacle à partir de 31 des 800 lettres du livre. C'est en Vendée, grâce à l'association «Culture et Loisirs du sud Bocage» qu'a lieu la première

de ce spectacle qui oscille entre passé et présent. Passé parce que les personnages que vous voyez sur scène, le comédien Lionel Gautier et l'accordéoniste Vinciane, vous parlent de cette période tragique que vécurent les enfants ; et présent, grâce aux propos du narrateur que vous entendez à différents moments du spectacle. Rendez-vous donc le samedi 20 janvier, à 20h30 dans la salle municipale de La Caillère Saint-Hilaire. L'entrée est gratuite.

■ Réservations : 02 51 51 54 97



SAPEURS POMPIERS - Des moyens pour agir efficacement et en toute sécurité

Les sapeurs pompiers vendéens experts du feu

A l'occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe organisée à l'Hôtel du Département le 22 décembre dernier, Philippe de Villiers, au nom de tous les Vendéens, a rendu hommage au dévouement des sapeurs-pompiers. Mais les qualités humaines dont font preuve nos soldats du feu trouvent un soutien efficace dans les moyens techniques qui sont mis à leur disposition. La Vendée fait ainsi partie des rares départements à être équipée d'un caisson à feu pour permettre à ses sapeurs-pompiers de s'entraîner en conditions réelles. Depuis six mois maintenant, les hommes de toutes les casernes s'immergent à tour de rôle dans ce caisson où ils peuvent passer de la théorie à la pratique. Un engagement qui montre la volonté de la Vendée d'optimiser la sécurité de ses hommes du feu et d'assurer une meilleure efficacité de leurs interventions.



Équipés de leurs lourds appareils respiratoires isolants (ARI), deux jeunes sapeurs-pompiers vendéens entrent dans la pièce en feu. Prudemment, ils avancent à genoux avant de s'arrêter à quelques mètres du foyer qui crépite bruyamment et s'agite de manière éblouissante. Dans cette atmosphère pesante, au milieu de fumées opaques et brûlantes, le stress est à son comble. Il fait environ 40°C au sol, mais au plafond on atteint les 900°C. Les deux sapeurs pompiers,

qui suffoquaient déjà dehors avec leurs multiples couches d'équipements de protection, dégoulinent désormais. Soudain, un rouleau de flamme avance jusqu'au-dessus de leurs têtes. Le ciel s'embrase. Quelques coups de lance bien placés mettent fin à cette propagation rapide du feu. Les deux hommes qui ont l'impression d'être là depuis des dizaines de minutes reçoivent l'ordre de s'extirper de cet enfer. Sans se toucher, en communiquant par

gestes, ils entament leur lente sortie à reculons, toujours face au foyer... Pour un baptême du feu, cinq minutes suffisent !

2 500 pompiers vendéens concernés

C'est au Centre de secours de La Roche-sur-Yon que cette scène a désormais lieu régulièrement. Au fond de la caserne, un bloc métallique a en effet trouvé place : le caisson à feu. «Notre objectif est que les 2 500 pompiers de Vendée aient accès à cette formation», explique le Colonel Montalètang. Cette mise en situation réelle leur permet de comprendre les processus d'évolution des différents phénomènes possibles en cas de feu, de prendre conscience de la difficulté d'agir avec des équipements de protection qui pèsent facilement 15 Kg, et de répéter les gestes qui sauvent. À chaque fois que des hommes entrent dans ce caisson, ils ont au préalable suivi une véritable formation préparatoire et ils sont encadrés par au minimum quatre formateurs, à l'extérieur et à l'intérieur. «Les rouleaux de flammes, qui sont des embrasements de fumées au contact de l'air, ou les explo-

sions dans des locaux où le feu est étouffé, sont des phénomènes que les sapeurs-pompiers doivent pouvoir prévenir, ou du moins anticiper. L'embrassement du sommet d'une cage d'escalier alors que le feu est au rez-de-chaussée, ou un feu qui se propage entre deux maisons qui ne se touchent pourtant pas, ça arrive... C'est ce type d'exercice qui leur permet de comprendre ces mécanismes.» Aujourd'hui, grâce à tous ces blocs expérimentaux, le fonctionnement du feu est mieux maîtrisé. On éteint par exemple un incendie avec beaucoup moins d'eau et donc de dégâts : il suffit parfois de maîtriser l'élément actif de tout feu qui est l'oxygène. «Si nos sapeurs-pompiers sont bien formés, tout le monde est gagnant !»



Vocabulaire

flash over : La fumée qui s'accumule sous le plafond est chargée de combustibles qui vont s'enflammer par vagues au contact d'une couche d'air. On appelle aussi ce phénomène «rouleaux de flamme».

backdraft : dans un local non alimenté en air, le feu s'éteint et couve. Une arrivée brutale d'air, due par exemple à l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, peut donner lieu à une explosion.

ARI : c'est l'appareil respiratoire isolant dont est équipé chaque pompier. Il lui permet d'évoluer dans une atmosphère toxique ou asphyxiante. En tout, il pèse environ 13Kg

Quelques conseils en cas de feu

Au-delà de l'inévitable «pas de panique» et «composez de suite le 18», quelques réflexes peuvent vous permettre de diminuer les dégâts humains et matériels.

- **se déplacer à genoux** : l'air chaud monte (40° au sol, 800 au plafond) et les fumées qui s'embrasent sont au plafond. Se déplacer à genoux quand on est proche du foyer est donc le meilleur moyen d'éviter la brûlure ou l'asphyxie.

- **Rester face au feu** : Courir n'est pas toujours la meilleure solution. Pour ne pas se faire surprendre, mieux vaut quitter un lieu sinistré en faisant face au danger qui peut être mobile.

- **En binôme** : contrairement aux à ce que l'on voit dans les films, les pompiers ne se précipitent pas seuls face au danger. Ils mesurent les risques de sur-accidents et agissent en équipe.

Gérard Villette, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours «Pour la sécurité des sapeurs-pompiers vendéens»



Pourquoi la Vendée s'est-elle équipée d'un caisson à feu ?

Pour la sécurité de nos sapeurs-pompiers avant tout. Vous savez, en dix ans, quarante-quatre pompiers américains sont décédés après avoir été piégés par les effets dévastateurs d'accidents thermiques comme le flash over ou le backdraft. Dans ce caisson de simulation, les sapeurs-pompiers vendéens apprendront à reconnaître les signes avant-coureurs de ces phénomènes et à prendre leurs dispositions pour se protéger et protéger la population. Les hommes du feu

sont au service de tous, mais il est inacceptable qu'ils risquent leur vie inutilement.

Vous avez testé le caisson à feu ?

Oui, avec tous les membres du conseil d'administration. Ça nous a permis de nous rendre compte des conditions difficiles d'intervention des sapeurs-pompiers. Nous avons pu aussi constater l'importance des équipements de protection individuelle. Nous menons actuellement une réflexion pour mieux équiper les pompiers en tenues qui combattent le feu. Il faut en finir définitivement avec les vestes en cuir noir qui se voient mal, sont trop courtes et brûlent trop rapidement. Nous étudions actuellement la possibilité de commander du matériel en fibre synthétique.

